

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

« Comment le cadre du féminisme matérialiste analyse-t-il l'appropriation/ l'exploitation du corps des femmes ? »

Auteure : Wivynne GAZIAUX
Promotrice : Florence DEGAVRE
Lectrices : Claudine DRION, Aurore KESCH
Année académique 2020-2021
Master en politique économique et sociale

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

« Comment le cadre du féminisme matérialiste analyse-t-il l'appropriation/ l'exploitation du corps des femmes ? »

Auteure : Wivynne GAZIAUX
Promotrice : Florence DEGAVRE
Lectrices : Claudine DRION, Aurore KESCH
Année académique 2020-2021
Master en politique économique et sociale

Remerciement

L'aboutissement de ce travail n'aurait pu voir le jour sans l'accompagnement et la collaboration de celles et ceux qui, tout au long de ce parcours, m'ont soutenue, inspirée et aidée.

Je remercie tout d'abord Florence Degavre, Claudine Drion et Aurore Kesch pour avoir accepté, et ce avec beaucoup d'enthousiasme, de faire partie de ma commission mémoire.

Florence pour m'avoir aidée judicieusement à défricher l'angle d'approche à adopter selon la thématique que je souhaitais analyser mais aussi pour son encadrement et ses conseils avisés qui m'ont constamment aiguillée, souvent éclairée et parfois même débloquée.

Claudine et Aurore pour leur bienveillance, leurs encouragements mais aussi pour le regard extérieur et de terrain qu'elles ont pu apporter et qui a permis finalement de compléter, de la meilleure façon qui soit, cette commission mémoire.

Je remercie chaleureusement aussi mes collègues et ami·e·s, non seulement pour avoir réveillé en moi la féministe engagée que je suis aujourd'hui mais encore pour les discussions riches et éclairantes que nous avons ensemble.

Florence Thomas et Eglantine Braem pour le temps précieux qu'elles ont pris volontiers pour relire, commenter, reformuler et mettre en forme ce travail ainsi que Claire Berlage pour ses encouragements et la compréhension à mon égard lorsque j'étais épuisée.

Enfin, les dernières personnes que je souhaite remercier, et pas des moindres, sont ma fille et mon mari.

Ma fille pour toutes ces heures irremplaçables passées loin d'elle sans aucun reproche, que du contraire. Depuis le début, elle m'a toujours soutenue et encouragée à poursuivre mes études.

Et Grégory, mon mari, pour avoir accompli volontairement et sans relâche l'ensemble des tâches familiales et domestiques durant ces trois années à la FOPES et surtout pour l'amour, la patience, le courage et la sérénité qu'il m'a apportés et m'apporte chaque jour.

Table des matières

Remerciement.....	7
Préambule.....	9
Méthodologie	11
Introduction	13
Chapitre 1. Colette Guillaumin	16
1.1. Biographie	16
1.2. « L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel » (1972).....	19
1.3. « Pratique du pouvoir et idée de nature (1) L' <i>appropriation</i> des femmes » (1978).....	20
1.4. « Pratique du pouvoir et idée de nature (2) Le discours de la Nature » (1977).....	26
1.5. « Le corps construit » (1992).....	27
Chapitre 2. Paola Tabet	30
2.1. Biographie	30
2.2. « Les mains, les outils, les armes » - 1979	32
2.3. « Fertilité naturelle, reproduction forcée » - 1985	33
2.4. « La grande arnaque » – 2004	37
Chapitre 3. Jules Falquet	42
3.1. Biographie	42
3.2. « De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation » - 2008	47
3.3. « Pax neoliberalia » - 2016	52
3.4. « La <i>combinatoire straight</i> , 'race', classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. » - 2016	62
Conclusion.....	69

Préambule

« Oui mais les choses ont changé... c'est quand même plus comme avant, aujourd'hui les femmes peuvent travailler, faire des études, avoir des jobs à responsabilités et les hommes font aussi les tâches ménagères... et puis faut pas vouloir changer tout non plus... on est habitués comme ça et on s'en sort bien... ».

Voilà le type de réponse qu'on entend encore (trop) souvent aujourd'hui lorsque l'on parle avec certaines personnes des inégalités persistantes entre les hommes et les femmes. En ce qui me concerne, il s'agit du discours que m'a tenu un jeune (garçon), au cours d'une animation¹ que l'on faisait dans une classe de 6^{ème} secondaire, alors que je lui expliquais ce qu'était l'écriture inclusive. Ce n'est évidemment pas un cas isolé et, en tant que féministe, il nous faut souvent nous armer de patience et de bienveillance pour expliquer, argumenter, prouver encore et encore que, même s'il est certain que le monde change et que les femmes ont plus de droits aujourd'hui que dans les années 50, le patriarcat continue de planer insidieusement au-dessus de nos têtes en nous assurant une place bien spécifique et surtout moins privilégiée que celle des hommes.

Cette place qui continue à nous « coller les pieds au plancher »², nous en connaissons déjà tous les rôles : s'occuper de la maison, des repas, des contacts sociaux, des personnes plus âgées, des enfants, etc. Mais il y en a un qui, selon moi, reste encore totalement invisible aux yeux de tou·te·s, tellement considéré comme banal. Je parle bien sûr de notre rôle à procréer. Combien d'entre nous n'ont pas dû répondre, au moins une fois au cours de leur vie, à l'éternelle question : « Alors c'est pour quand ? ». Surtout lorsque nous sommes considérées comme potentiellement ou plutôt forcément fécondables aux yeux de la société (c'est-à-dire en couple avec une personne du sexe opposé et « encore jeune »).

Si cette question de la reproduction m'interpellait et me dérangeait personnellement, je ne pensais pourtant pas à l'époque que je me trouvais là devant un phénomène bien construit et structurellement organisé par la société.

¹ Une animation d'éducation aux médias sur le *female gaze* et le *male gaze* menée en 2021.

² Ici je fais une analogie avec l'expression « plancher collant » pour expliquer, non pas le phénomène qui consiste à maintenir les femmes aux postes considérés comme inférieurs dans le milieu professionnel, mais bien le phénomène qui assigne les femmes à des tâches considérées comme « pour les femmes » et donc sans « valeur » aux yeux des hommes.

C'est lorsque j'ai fait quelques recherches sur la question que je suis tout d'abord tombée sur un article qui m'a fortement interloquée. Celui-ci révélait la campagne lancée en 2018 par le Vlaams Belang : « Les nouveaux arrivants, nous les faisons nous-mêmes » avec pour étendard la photo d'une femme enceinte.³ Et par la suite, en continuant mes recherches sur internet avec les mots-clés : « procréation », « reproduction », « politique nataliste », « politique démographique » , etc. j'ai découvert l'ouvrage de Silvia Federici « Caliban et la sorcière ».⁴

En lisant ce récit historique à propos de l'histoire du capitalisme depuis l'époque féodale mais sous le prisme de l'histoire vécue par les femmes elles-mêmes, j'ai pris conscience que le contrôle sur le ventre de la femme avait bel et bien existé. Silvia Federici y raconte en effet comment la crise démographique et économique au début du XVII^e siècle en Europe, a mené à poser la question « d'une politique de population et d'un régime de biopouvoir ».

« Si au moment même où la population baissait et où se formulait une idéologie accentuant la centralité du travail dans la vie économique, de lourdes peines étaient introduites dans les codes pénaux d'Europe, punissant les femmes coupables de crimes liés à la reproduction ».⁵

« La femme est nécessaire à l'accroissement de la race humaine, reconnaissait Luther, arguant que, quelles que soient leurs faiblesses, les femmes possèdent une vertu qui les annule toutes : elles possèdent la matrice qui peut engendrer ».⁶

« Mais la principale initiative que prit l'Etat pour retrouver le niveau démographique désiré fut de livrer une véritable guerre aux femmes visant clairement à briser leur contrôle sur les corps et la reproduction ».⁷

Il s'agissait clairement à l'époque de pouvoir contrôler la démographie afin d'assurer le renouvellement et l'accroissement de la force de travail nécessaire à l'accumulation capitaliste. Néanmoins, même si les faits datent du XVII^e siècle, je n'ai pu m'empêcher tout au long du livre de me questionner sur la potentialité d'une telle politique au XXI^e siècle.

³ Pierre-Alain Depauw, « Le Vlaams Belang invite les Flamands à faire plus d'enfants et lance la campagne "Les nouveaux arrivants, nous les faisons nous-mêmes". » *Médias-Presse-Info*, 11 janvier 2018.

⁴ Silvia Federici, *Caliban et la sorcière* (Paris : Entremonde et Senovero, 2014).

⁵ Federici, 156.

⁶ Federici, 157.

⁷ Federici, 159

Méthodologie

C'est donc avec cette idée de sujet que je suis allée à la rencontre de Florence Degavre car je souhaitais traiter cette question de la liberté des femmes à disposer de leur corps comme sujet de mémoire. C'était une question intéressante mais il nous fallait d'abord défricher le terrain pour arriver à problématiser notre question de recherche et c'est ce que nous avons fait ensemble.

Concrètement, la première étape a consisté à explorer les différents courants féministes afin d'identifier le cadre qui pourrait nous aider à comprendre au mieux le phénomène. Après plusieurs recherches, deux cadres théoriques semblaient potentiellement convenir : celui du féminisme marxiste et celui du féminisme matérialiste. Le premier était intéressant dans la mesure où il se base fondamentalement sur la critique du système capitaliste mais aussi parce qu'il reprend la théorie de la lutte des classes de Karl Marx, à laquelle les féministes marxistes essayent d'ajouter la catégorie femmes pour le compléter, puisqu'initialement les femmes y sont quasiment absentes. Et le deuxième courant parce que, à l'inverse du premier, il n'essaye justement pas d'ajouter la catégorie femme à la « classe » mais plutôt de prouver que les femmes constituent en elles-mêmes une classe spécifique et à part entière, qu'il est nécessaire d'analyser distinctement mais en rapport avec la classe des hommes.

Par la suite, deux « tensions » devaient encore être relevées pour définir la posture épistémologique à suivre. D'une part, il fallait choisir entre une étude au niveau micro, en essayant de saisir comment les femmes, de leur propre point de vue, se sentent libres, ou non, de posséder et de disposer de leur propre corps, et une analyse macro, en analysant comment la société et ses instances conçoivent effectivement cette liberté corporelle chez les femmes. Et d'autre part, nous devions réfléchir au type de mémoire – et donc à la méthode – le plus adéquat et efficace pour analyser cet objet de recherche.

Finalement, notre choix s'est porté sur la réalisation d'une étude macrosociologique et économique, voire même anthropologique, visant à comprendre la liberté des femmes à disposer de leur corps au niveau structurel et à grande échelle et ce, dans le système capitaliste dans lequel nous vivons aujourd'hui. Pour ce faire, nous avons choisi de réaliser un mémoire « revue de la littérature » basé sur une revue d'auteur·e·s. L'objectif n'était donc pas de réaliser des enquêtes ou des entretiens mais plutôt de chercher dans la littérature des travaux qui avaient déjà été élaborés au préalable pour ensuite les ré-utiliser et les faire dialoguer avec la question de recherche. Enfin,

nous nous sommes arrêtées sur le cadre théorique du féminisme matérialiste, non seulement pour les raisons qui ont été citées ci-dessus mais aussi parce que de nombreuses féministes de ce courant ont analysé la question de l'exploitation du corps des femmes. Cependant, vu l'ampleur des travaux du courant du féminisme matérialiste, nous nous sommes fixées comme objectif de retenir seulement trois auteures pour notre analyse qui sont : Colette Guillaumin pour ses recherches en tant que pionnière du courant dans les années 1970 et sa théorie de l'*appropriation* de la classe des femmes par la classe des hommes en tant que *machine-à-force-de-travail*, Paola Tabet principalement pour ses recherches anthropologiques à propos de la « prostitution » mais surtout sur la reproduction, parfois forcée, des femmes à travers le monde et enfin Jules Falquet dont le travail s'est particulièrement focalisé sur la *mondialisation néolibérale* en tant que mode de production économique à l'échelle mondiale qui poursuit et prolonge celui du système capitaliste mais aussi pour ses recherches sur l'internationalisation du travail des femmes. Enfin, un autre argument à souligner, stratégique par rapport à ce choix, est le fait que ces trois auteures se succèdent historiquement depuis les années 1970 jusqu'à nos jours, ce qui, selon moi, était intéressant pour voir si le courant du féminisme matérialiste est toujours exploitable et incontournable aujourd'hui pour les recherches des futur·e·s chercheurs et chercheuses.

Somme toute, au fil des recherches, des lectures approfondies et des discussions avec notre commission mémoire, la question finale que nous posons dès lors à la littérature est la suivante :

**« Comment le cadre du féminisme matérialiste analyse-t-il
l'*appropriation*/l'exploitation du corps des femmes ? »**

Introduction

Beaucoup de théories se réclament du féminisme matérialiste. Néanmoins, il est difficile de retracer de façon linéaire l'ensemble des réflexions qui ont traversé ce courant depuis la deuxième vague féministe des années 1970. Nombreux, en effet, sont les déplacements qui sont apparus depuis, des « fractures » qui s'expliquent par la posture épistémologique ou politique choisie par les chercheur·euse·s et la génération dans laquelle iels s'inscrivent ou encore selon le pays où ces différentes théories – parfois divergentes - ont été réfléchies et établies (Angleterre, Etats-Unis, Canada, France, etc.).⁸

Le courant que nous allons essayer d'analyser, et de décortiquer tout au long de cette analyse, est celui du féminisme matérialiste français qui s'est créé dans la foulée du Mouvement de Libération des Femmes (MLF) dans les années 70 en France. Ses protagonistes – que l'on appelle aussi « les pionnières » – sont les féministes radicales⁹ qui ont également fondé en 1977 la célèbre revue « Questions féministes »¹⁰ : Christine Delphy, Colette Guillaumin, Nicole-Claude Mathieu et Monique Wittig.¹¹

Épistémologiquement, si ce courant est appelé « matérialiste » c'est parce qu'il se fonde sur la théorie du *matérialisme historique* élaborée par Karl Marx et Friedrich Engels à la fin du XIX^{ème} siècle.¹² Cette théorie de l'économie politique, qui est également une critique du système capitaliste, survient en plein essor de la première révolution industrielle. En l'occurrence, elle soutient que les changements de production qui traversent historiquement les sociétés¹³ résultent des conditions de vie dans lesquelles vivent les individus ainsi que des rapports de classes qui interviennent entre eux.¹⁴ En d'autres termes et pour rester fidèle au langage marxien, cela signifie que ce sont les modes de production mis en place au sein et par la société (l'infrastructure)

⁸ Stevi Jackson, « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire », trad. par Françoise Armengaud, *Nouvelles Questions Féministes* 28, n° 3 (2009): 16-33, <https://doi.org/10.3917/nqf.283.0016>.

⁹ Nous le verrons par la suite mais l'adjectif radical vient du fait qu'elles considéraient l'oppression spécifique des femmes comme résultant en premier lieu du patriarcat.

¹⁰ Dont la rédaction est dirigée par Simone de Beauvoir.

¹¹ Art interactif. (2021, 28 avril, 7:16). Dans *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Récupéré le 9 juillet 2021 de https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9minisme_mat%C3%A9rialiste.

¹² Jackson, « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire », 17.

¹³ Qu'il s'agisse du mode de production féodale ou du mode de production capitaliste.

¹⁴ « La pensée marxiste: les structures économiques et sociales bouleversées », consulté le 27 mai 2021, <http://www.lumni.fr/article/la-pensee-marxiste-les-structures-economiques-et-sociales-bouleversees>.

qui déterminent la forme de la société (la superstructure).¹⁵ Ces changements ne viennent donc pas des « idées » des individus mais de la dynamique des rapports sociaux existant entre la classe dominante et la classe dominée.

Les pionnières du féminisme matérialiste se sont alors, dans une certaine mesure, appuyées sur ce cadre car elles y voyaient un outil intéressant pour analyser les rapports entre hommes et femmes comme étant le reflet de rapports de domination socialement construits. Concrètement, ceux-ci découleraient d'une construction sociale – basée sur une idéologie naturaliste communément admise par la société – visant à produire des rapports hiérarchiques et structurels entre les hommes et les femmes. Grâce à ce cadre, elles peuvent effectivement poser les femmes comme faisant partie d'une classe spécifique – à part – et surtout opposée et inférieure à celle de la classe des hommes.

Cependant, si elles adoptent le concept de centralité de la classe au sens marxien, elles s'éloignent du positionnement marxiste qui tend à restreindre l'oppression des femmes à l'unique rapport de classe.¹⁶ Selon elles, pour comprendre l'oppression spécifique qui produit la classe des femmes, le social doit être mis au premier plan car « les pratiques patriarcales ou genrées sont aussi matérielles¹⁷ que celles qui relèvent du capitalisme, du racisme, du colonialisme et de l'impérialisme ». ¹⁸ En bref, elles considèrent le marxisme comme pertinent pour comprendre l'oppression sociale mais insuffisant pour expliquer tous les aspects des rapports de genre.¹⁹

« L'analyse matérialiste vient alors compliquer doublement le schéma marxien, où, si l'on n'est pas bourgeois·e, on dispose de sa force de travail, et d'elle seule, à vendre. En effet les femmes, considérées comme *corps-machine-à-force-de-travail*, disposent en plus de la force de travail productif classique, d'une force de travail reproductif, en l'occurrence sexuel, procréatif, domestique et émotionnel. En revanche,

¹⁵ « Marx contre les penseurs de l'économie politique », consulté le 27 mai 2021, <http://www.lumni.fr/article/marx-contre-les-penseurs-de-l-economie-politique>.

¹⁶ Xavier Dunezat, « La sociologie des rapports sociaux de sexe : une lecture féministe et matérialiste des rapports hommes/femmes », *Cahiers du Genre* HS 4, n° 3 (2016): 177, <https://doi.org/10.3917/cdge.hs04.0175>.

¹⁷ « Les rapports sociaux de sexe — *entre sexes et intrasexes* — toujours imbriqués à d'autres rapports sociaux, sont organiquement composés d'une dimension matérielle qui correspond aux places, aux fonctions, aux moyens matériels et techniques, aux accès aux ressources concrètes. Ils sont aussi composés d'une dimension symbolique faite de croyances organisées en *doxas*, qui fonctionnent à légitimer les positions matérielles asymétriques de sexe ; Marie-Blanche Tahon, « Les rapports sociaux de sexe », in *Sociologie des rapports de sexe*, Presses universitaires de Rennes, 2004, <http://books.openedition.org/pur/24325>.

¹⁸ Jackson, « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire », 17-18.

¹⁹ Jackson, 19.

l'*appropriation* individuelle et collective qui les caractérise complique la possibilité de monnayer cette force de travail [...]. »²⁰

La posture des féministes matérialistes des années 1970 se différencie ainsi des deux autres courants qui évoluent à la même période : d'un côté celui des féministes marxistes qui mettent le capitalisme – et non le patriarcat – au premier plan de l'oppression de la classe des femmes par la classe des hommes et de l'autre, celui des féministes différentialistes²¹ qui considèrent que les hommes et les femmes sont différents par essence et que c'est la raison pour laquelle le « féminin » doit être revalorisé.

« Le travail collectif de la sociologie des rapports sociaux de sexe se construit avec et contre les "pionnières" ; en lien ou non avec la tendance "lutte des classes" : "nombre de chercheuses ne veulent pas renoncer à une lecture de classe [...]", alors que les pionnières ont privilégié l'analyse de l'oppression spécifique qui produit la classe des femmes, la sociologie de rapports sociaux de sexe analyse, sur un mode dialectique, ce qui unit et clive cette même classe. »²²

En définitive, ce que les pionnières ont permis de dévoiler c'est une théorie des rapports sociaux spécifique en tant que « classes de sexe » comprenant trois propositions fondamentales : 1) les deux sexes sont des catégories sociales distinctement construites comme telles par les rapports sociaux ; 2) une démarche antinaturaliste est indispensable pour appréhender l'oppression des femmes en tant que fait social ; 3) « le travail domestique est au cœur d'un rapport d'exploitation spécifique » qui ne s'inscrit pas au sein des rapports de classes – entre prolétaires et capitalistes – mais bien au sein d'un rapport de « classe patriarcal » - entre hommes et femmes.²³

Enfin, même si les analyses des pionnières vont subir certaines critiques, comme nous le verrons plus tard en détail, il n'en reste pas moins qu'elles ont laissé en héritage et gravé dans l'histoire des sciences sociales, la *sociologie des rapports sociaux de sexe*. Et à ce stade, nous posons l'hypothèse que l'analyse matérialiste est tout à fait pertinente mais surtout indispensable pour comprendre la société capitaliste et patriarcale dans laquelle nous vivons aujourd'hui, où les inégalités de genre,

²⁰ Jules Falquet, « La combinatoire straight. Race, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. », *Cahiers du Genre*, n° HS n°4 (mars 2016): 86, <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2016-3-page-73.htm>.

²¹ Dont la théorie tend à expliquer les rapports sociaux entre hommes et femmes par la différence naturelle et biologique plutôt que par la hiérarchie sociale.

²² Dunezat, « La sociologie des rapports sociaux de sexe : une lecture féministe et matérialiste des rapports hommes/femmes », 179.

²³ Dunezat, 178.

de classe et de « race » sont toujours d'actualité ; et les femmes celles qui sont les plus désavantagées et les plus exploitées à l'échelle locale comme mondiale.²⁴

Chapitre 1. Colette Guillaumin

1.1. Biographie

Colette Guillaumin est une sociologue française née à Thiers en 1934 et décédée à Lyon en 2017.

Son parcours l'amène à suivre en 1950 des études de psychologie et d'ethnographie à la Sorbonne. En 1959, elle rentre au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), d'abord en tant que technicienne et ensuite, en 1962, en tant que chercheuse. C'est à la fin des années 1960 qu'elle commencera à publier à propos des notions de 'race' et de racisme. Dans ce contexte d'après-guerre marqué par l'antisémitisme et l'holocauste, les recherches sur le racisme refont surface. Cependant, C. Guillaumin va s'éloigner des théories de l'époque qui considèrent le racisme comme étant le reflet des rapports de classe pour proposer une approche basée cette fois sur les rapports sociaux entre groupes ²⁵.

En 1969, elle soutient finalement sa thèse : « Un aspect de l'altérité sociale. L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel »²⁶ au sujet des rapports sociaux de 'race' en France, dont un ouvrage paraîtra en 1972. Malgré le peu d'enthousiasme suscité chez le public à l'époque, une seconde édition verra le jour en 2000, comprenant un nouvel article écrit en 1977 : « race et Nature », un texte qui peut désormais « être considéré comme le pivot des deux domaines de recherches de Colette Guillaumin sur les notions de 'race' et de sexe »²⁷.

Dans la foulée de mai 68, C. Guillaumin rejoindra des groupes informels de réflexion féministe, avant de se rallier finalement à celui des féministes matérialistes qui rassemble à l'époque : Colette Capitan, Christine Delphy, Emmanuèle de Lesseps, Nicole-Claude Mathieu et Monique Plaza. Celles-ci fonderont²⁸ en 1977 la revue *Questions féministes*²⁹ avec pour objectif d'offrir un espace

²⁴ Jackson, « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire », 21.

²⁵ Maira Abreu et al., « Colette Guillaumin. Penser la 'race' et le sexe, hier et aujourd'hui. », *Cahiers du genre*, n° 68 (2020): 15-53.

²⁶ Delphine Naudier et Eric Soriano, « Colette Guillaumin. La 'race', le sexe et les vertus de l'analogie. », *Cahiers du genre*, n° 48 (2010): 193-214.

²⁷ Naudier et Soriano, « Colette Guillaumin. La 'race', le sexe et les vertus de l'analogie. », 193.

²⁸ « Bien qu'elle ait pris part à l'idée de la fondation de la revue, Colette Guillaumin ne figure pas dans le comité de rédaction qui inaugure la revue ».

²⁹ Soutenue également par Simone de Beauvoir.

de discussion théorique aux féministes radicales opposées à la fois aux approches « naturalistes » et à celles de « la lutte des classes »³⁰. C'est également dans cette revue que C. Guillaumin « publiera ses premières contributions majeures sur les rapports de sexe »³¹ avec, dans le 2^{ème} numéro paru en 1978, son article : « Pratique du pouvoir et idée de la nature (1) L'*appropriation* des femmes »³² dans lequel elle révélera un des concepts les plus marquants de son œuvre, le *sexage* que nous analyserons plus tard.

Au cours des années 80 et 90, même si elle continue à publier régulièrement dans diverses revues (*Questions féministes*, *Le Genre Humain*³³, *Pluriel*, *L'homme et la société*, *sexe et 'race'*, etc.) seul son travail sur le racisme est étudié dans les universités. Il faudra attendre le début des années 2000 pour que les études féministes en France et les universités (re)découvrent le travail de C. Guillaumin, attisant au passage de multiples débats sur l'imbrication des dominations sexistes et racistes.³⁴

Quinze ans plus tard, la société française a changé, le nombre de personnes issues des migrations postcoloniales augmente, tout comme le racisme et l'islamophobie. En parallèle, le concept « d'intersectionnalité » commence à se développer, autant dans le milieu académique que dans les milieux militants, permettant d'articuler la notion de sexe et de 'race' et de mettre en avant la situation particulière des femmes racisées. A ce propos, le concept Guillauminien de « classe de sexe » va subir plusieurs critiques venant des analyses *queer* et trans d'une part, qui interrogent la notion de binarité des genres et la naturalité du sexe qu'elles considèrent comme étant réductrices et des perspectives décoloniales latino-américaines et des caraïbes d'autre part, qui affirment que le genre est une conception et une imposition purement coloniale imposée volontairement aux sociétés colonisées alors plus complexes ; toutes deux reprochent ainsi au concept d'intersectionnalité d'être « homogénéisant et binaire ». Ainsi, la première critique remet en cause l'absence de prise en compte du concept à saisir les différences existantes entre les femmes elles-mêmes, entre les groupes racisés et surtout la situation spécifique et la double oppression subie par les femmes racisées. La deuxième quant à elle, consiste en un questionnement autour du risque

³⁰ Abreu et al., « Colette Guillaumin. Penser la 'race' et le sexe, hier et aujourd'hui. », 23.

³¹ Naudier et Soriano, « Colette Guillaumin. La 'race', le sexe et les vertus de l'analogie. », 204.

³² Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'*appropriation* des femmes », *Questions Féministes*, n° 2 (1978): 5-30.

³³ Dont elle est l'une des fondatrices.

³⁴ Abreu et al., « Colette Guillaumin. Penser la 'race' et le sexe, hier et aujourd'hui. » 28-30.

potentiel du concept à naturaliser davantage la différence dichotomique existante entre la classe des hommes et celle des femmes. Et enfin la troisième, vise plutôt le terme « analogie » utilisé par Guillaumin, critiqué par les femmes et féministes noires américaines dans le sens où celui-ci peut autant signifier « parenté, similitude », qu’être entendu comme quelque chose de péjoratif quand il cherche à montrer des liens émis trop rapidement ou tout simplement faux.³⁵.

A ces critiques, Maira Abreu, Jules Falquet, Dominique Fougereyrollas-Schwebel et Camille Noûs répondent en affirmant que la compréhension des travaux de Guillaumin peut se faire autant sur l’analyse de la notion de sexe que sur celle de ‘race’. En effet, lors de sa dernière intervention publique en 1997, Guillaumin expliquait bien sa conception de ces deux notions (sexe et ‘race’) comme étant imbriquées l’une dans l’autre. Tout comme elle souligne dans son travail : « la simultanéité des rapports de sexe et d’un ensemble d’autres rapports de pouvoir » et la pluralité, la disparité des différents types de violences subies par les femmes selon leur groupe d’appartenance ; selon qu’il soit en situation majoritaire ou minoritaire³⁶ .

Enfin, lors de cette dernière intervention, C. Guillaumin insistera également sur l’importance d’un « projet de société global qui inclue une critique claire des rapports de pouvoir dans leur multiplicité ».³⁷

En conclusion, on constate au travers de cette courte biographie que C. Guillaumin est l’une des pionnières du courant du féminisme matérialiste à dénaturiser les phénomènes sociaux de ‘race’ et de sexe et à révéler ainsi l’existence de rapports de domination entre certains groupes sociaux. Cette critique envers ces différents rapports sociaux est d’ailleurs ce qui constitue le fil rouge de son œuvre. Par ailleurs, cette « désessentialisation » qu’elle parvient à réaliser est aussi due à la méthode qu’elle utilise. En effet, c’est grâce et à force « d’observations d’interactions quotidiennes banales, de réglementations juridiques, de recherches et théories scientifiques ou de doctrines politiques »³⁸ que non seulement, elle met au jour les « constructions mentales, profanes et scientifiques »³⁹ qui au préalable forgent la pensée de la « différence » entre groupes sociaux mais

³⁵ Abreu et al., « Colette Guillaumin. Penser la ‘race’ et le sexe, hier et aujourd’hui. » 32-35.

³⁶ Abreu et al., 37-38.

³⁷ Abreu et al., 39.

³⁸ Naudier et Soriano, « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l’analogie. », 210.

³⁹ Ibid

aussi qu'elle prouve les interrelations qui en découlent en créant, de facto, les rapports de domination entre groupes dominants et dominés.

1.2. « L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel » (1972)⁴⁰

C. Guillaumin a écrit cet ouvrage entre 1967 et 1968⁴¹, à un moment où le racisme était majoritairement considéré comme une caractéristique propre à certains individus seulement ; d'ailleurs les études sur le racisme se concentraient uniquement sur les « caractéristiques psychologiques des individus développant des préjugés racistes »⁴². C'est la raison pour laquelle C. Guillaumin a choisi de s'écarter de ces théories pour étudier le racisme en tant que phénomène faisant partie intégrante des relations sociales. Au sein de son étude, elle cible trois enjeux du racisme. D'abord, elle pose l'hypothèse que le racisme s'est développé à des moments précis de l'histoire, lorsque le monde et les rapports sociaux ont connu des transformations majeures comme « l'industrialisation, les derniers moments de l'esclavage et les débuts de la colonisation »⁴³. Ensuite, elle émet le postulat que le racisme n'est pas la conséquence de l'hétérogénéité entre les groupes et les cultures⁴⁴ mais bien le résultat d'une construction, d'une perception de la différence. Ce constat lui permet enfin de proposer une nouvelle définition du racisme et d'affirmer qu'il est en réalité un fait social ou en d'autres termes, qu'il est le produit d'une relation entre groupes majoritaires et minoritaires dont les premiers, animés par l'idée de Nature (créée notamment par la pensée biologiste au XIX^{ème} siècle),⁴⁵ fondent et légitiment leur domination en ancrant l'idée de la différence dans le corps et l'esprit de ceux qu'ils jugent comme étant différent·e·s

⁴⁰ Colette Guillaumin, « L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel. », *Persée*, Publications de l'institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, n° 2 (1972): 3-247, https://www.persee.fr/doc/ierii_1764-8319_1972_mon_2_1.

⁴¹ Les résultats de cette analyse se basent sur une enquête empirique réalisée sur un des principaux journaux populaires des années 1960 et sur la sélection de cent dix-huit numéros « focalisés sur l'autre » dans lesquels elle analyse « les connotations, les qualifications individuelles et collectives, les formes de généralisations ... permettant de saisir les implicites des discours pour découvrir ce qui est latent. ». Naudier et Soriano, 201-202.

⁴² Naudier et Soriano, « Colette Guillaumin. La 'race', le sexe et les vertus de l'analogie. », 197.

⁴³ Naudier et Soriano, « Colette Guillaumin. La 'race', le sexe et les vertus de l'analogie. »198.

⁴⁴ « Rousseau dans le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, tout comme d'ailleurs dans le Contrat social, renvoie explicitement toute inégalité au sein des sociétés à des différences individuelles, il fonde son explication de l'hétérogénéité sociale sur un jeu combiné de psychologie individuelle et de consensus social. Les différences humaines sont, pour lui, une conséquence de cet ensemble psycho-social et non une cause ». « Colette Guillaumin, « L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel. » 19-20.

⁴⁵ L'idée de Nature ou idéologie naturaliste : « passage du paradigme théologique au paradigme scientifique à partir du XVIII^e siècle qui a recomposé, sous d'autres formes, la légitimation des classements sociaux et sexuels à partir de traits somatophysiologiques. Naudier et Soriano, 203.

« naturellement ». ^{46 47} Et selon C. Guillaumin, « les groupes altérés se trouvent être tous des groupes minoritaires, c'est-à-dire des groupes sociologiquement en situation de dépendance ou d'infériorité. »⁴⁸

Si cette analyse autour de la question raciale est intéressante dans le cadre de notre travail axé plutôt sur la question des femmes, c'est justement parce qu'elle révèle des « situations mettant en jeu des relations entre groupes minoritaires et majoritaires. »⁴⁹. C'est dans cette même idée, après avoir dénaturisé la 'race', que C. Guillaumin va vouloir analyser les rapports sociaux entre les sexes. Elle parviendra à démontrer l'analogie percutante entre l'idéologie de 'race' et l'idéologie de sexe, toutes deux étant le reflet des rapports sociaux entre groupes minoritaires et majoritaires et résultant, de nouveau, de « formations imaginaires, juridiquement entérinées (institutionnalisation par les lois prohibitives, discriminatoires, ségrégative) et matériellement efficaces »⁵⁰ Enfin elle démontre surtout que cette idéologie naturaliste – visant les personnes racisées mais aussi les femmes - ne peut être séparée de la domination et l'*appropriation* des êtres humains.

1.3. « Pratique du pouvoir et idée de nature (1) L'*appropriation* des femmes » (1978)⁵¹

Cet article analyse et cherche à décrire l'*appropriation* physique des femmes, y compris l'accaparement de leur « force de travail », afin de démontrer que c'est « à travers la forme que prend cet accaparement de la force de travail qu'on peut discerner qu'il s'agit d'une *appropriation* matérielle du corps. »⁵². En effet, contrairement au contrat de travail salarié qui mentionne la durée, le temps et les tâches à effectuer, le contrat de mariage, lui, inclut officieusement et d'office pour

⁴⁶ « Ce système de justification est l'alibi des agressions concrètes ; conscient ou inconscient, il constitue la cohérence du phénomène raciste. Si le massacre, l'exploitation, l'agressivité, l'hostilité ne sont pas du tout des exclusivités des 19e et 20e siècles, le type de justification où ils se situent a changé de sens. Si terme à terme on peut les décrire de la même façon, le changement idéologique introduit un facteur nouveau : celui de l'irréversibilité. Désormais le monde est clos, garanti par les différences internes de nature, et la nature transcende les entreprises humaines. La rigidité des appartenances de groupe, fatalité biologique, est maintenant inamovible, « intouchable ». » Colette Guillaumin, « L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel. » 26

⁴⁷ Naudier et Soriano, « Colette Guillaumin. La 'race', le sexe et les vertus de l'analogie. », 195-99.

⁴⁸ Naudier et Soriano, 201.

⁴⁹ Naudier et Soriano, 200.

⁵⁰ Naudier et Soriano, 203.

⁵¹ Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'*appropriation* des femmes ».

⁵² Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », in Sexe, 'race' et pratique du pouvoir, iXe éd. (Donnemarie-Dontilly, 2016), 18.

l'épouse de multiples tâches et travaux mais ne stipule pourtant aucune mesure ; ce qui fait des femmes des « *machines-à-force-de-travail* ». ⁵³

Cette *appropriation* se fonde sur les rapports sociaux de sexe et plus précisément sur les rapports de pouvoirs structurels existant entre les dominants et les dominé·e·s. Ceux-ci sont soutenus et légitimés par l'idéologie naturaliste qui, en se basant sur certaines caractéristiques physiques prétendument spécifiques et naturelles⁵⁴, fait des femmes « des choses dans la pensée elle-même », ⁵⁵ c'est-à-dire des objets. Complètement objectivées, elles ne peuvent donc prétendre à exister en tant que sujet, ce qui les rend de façon tout à fait invisible mais évidente, appropriables par ceux qui sont voués tout naturellement à les posséder et les dominer. ⁵⁶

En l'occurrence, si cette *appropriation* de la classe des femmes comprend à fortiori l'exploitation de leur travail, le concept de *sexage* n'en est pas moins le terme idéal pour bien prendre en compte que c'est de l'*appropriation* du corps des femmes dans son entièreté dont il est question. Concrètement, cette forme d'*appropriation* comporte quatre points⁵⁷ : 1) L'*appropriation* du temps – dans le sens où le temps est approprié explicitement dans le contrat de mariage ; 2) l'*appropriation* des produits du corps – le contrat de mariage ne stipule ni le nombre d'enfants, ni la nécessité d'une approbation de la mère pour les concevoir⁵⁸ ; 3) l'obligation sexuelle – ou l'usage physique sexuel qui est assuré, soit gratuitement par le contrat de mariage, soit contre l'échange d'un paiement (prostitution) ; 4) la charge physique des membres invalides du groupe. ⁵⁹

A ce propos, C. Guillaumin ira même jusqu'à prouver la contiguïté historique existant entre le rapport social de *sexage*, celui de l'esclavage au temps des colonisations et de servage à l'époque du Moyen-âge occidental. Cette relation d'*appropriation* physique du corps (*sexage*) porte en effet les mêmes caractéristiques que celles que l'on retrouve au temps de l'esclavage, lorsque les esclaves étaient accaparé·e·s et exploité·e·s par leur maître, ainsi que celles au temps du servage

⁵³ Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », in *Sexe, 'race' et pratique du pouvoir*, iXe éd. (Donnemarie-Dontilly, 2016), 18.

⁵⁴ La sexualité (les femmes sont le sexe), l'intelligence (elles ont une intelligence pratique de chose), l'intuition (les femmes savent ce qu'elles savent sans raison) (p.49-52).

⁵⁵ Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », 2016, 48.

⁵⁶ Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. Le discours de la Nature. », in *Sexe, 'race' et pratique du pouvoir*, iXe éd. (Donnemarie-Dontilly, 2016), 48-52.

⁵⁷ Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », 2016, 16-28.

⁵⁸ C. Guillaumin mentionne la difficulté d'accès pour certaines aux moyens de contraception ou encore à l'avortement et la possession des enfants qui relève encore (1978) juridiquement des hommes - filiation. Guillaumin, 21.

⁵⁹ Bébés, enfants, vieillards ou malades et infirmes ainsi que les membres valides du sexe mâle. Guillaumin, 19

lorsque les paysan·ne·s étaient tenu·e·s de travailler la terre pour le propre compte de celui qui la possède et ce, sans aucune possibilité pour les paysan·ne·s de changer leur propre condition. Ainsi, le point commun de ces trois relations (servage, esclavage et *sexage*) est l'*appropriation* du corps dans son entièreté - sans limite de mesure de temps, de quantité ni de contrepartie contractuelle – en tant que « *machine-à-force-de-travail* ». Il ne s'agit donc pas uniquement de l'accaparement de la « force de travail » mais de « l'unité matérielle productrice de la force de travail. »⁶⁰

Une fois ce point commun historique relevé, ce que Guillaumin démontre par ailleurs c'est que, si certains esclaves et paysan·ne·s ont pu sortir à terme de cette relation d'*appropriation* « en dégageant de leur « corps-machine à travailler une chose spécifique appelée « force de travail » mesurable et échangée par contrat contre un salaire en espèce »⁶¹, ces modes de production n'ont pas disparus pour autant avec l'arrivée du mode de production capitaliste, que du contraire, les rapports sociaux de sexe, de 'race' et de classe (salarial) fonctionnent très bien ensemble !⁶².

En ce qui concerne la classe des femmes particulièrement, le rapport d'*appropriation* dans le *sexage* est différent de l'exploitation salariale du mode de production capitaliste car si l'ouvrier peut vendre sa force de travail et percevoir un salaire, la réalité est tout autre pour la classe des femmes qui reste encastrée dans les rapports de *sexage* en tant qu'objets matériels appropriables et appropriés par la classe des hommes. Pour preuve, le rapport salarial induit une notion d'échange. Or, le *sexage* n'en assure aucun puisqu'au sein de ce rapport, tout est propriété, tout est dû et inévaluable et par conséquent, rien n'est négociable ni traduisible dans un contrat : comment pourrait-on négocier quelque chose qui ne nous appartient pas et qui est déjà la propriété d'autrui ?⁶³

De plus, même si les services⁶⁴ physiques fournis dans le cadre du *sexage* sont parfois identiques à ceux que l'on retrouve « dans le circuit monétaire du travail » - et qui sont du coup rémunérés⁶⁵ –, le rapport spécifique d'*appropriation* d'un sexe par l'autre fait que ces mêmes services, rendus par l'épouse, sont considérés comme faisant intégralement partie du contrat de mariage. Ce qui veut

⁶⁰ Jules Falquet, « Le capitalisme néolibéral, allié des femmes ? Perspectives féministes matérialistes et imbricationnistes. », Sous le développement, le genre (2015), 365-387. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.8798>.

⁶¹ Jules Falquet, 368

⁶² Nous verrons cela plus en détail lorsque nous analyserons le concept des « vases communicants » de J. Falquet.

⁶³ Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », 2016, 34.

⁶⁴ Rendu à l'époux mais aussi aux enfants, aux personnes âgées et en général à tous les autres hommes de la famille ou du groupe

⁶⁵ On pense ici au service d'entretien physique des enfants et des personnes âgées comme le fait de nourrir, laver, soigner, etc. ainsi que les services sexuels.

dire que ces services, qui relèvent naturellement du devoir conjugal de l'épouse, sont rendus sans rémunération aucune.⁶⁶ Ceci prouve que c'est le rapport social qui définit ce qui est, ou ce qui n'est pas, considéré comme du travail et non la nature du travail en lui-même.

Par ailleurs, C. Guillaumin cite cinq moyens permettant l'*appropriation* de la classe des femmes : 1) le marché du travail ; 2) le confinement dans l'espace – au sein du domicile conjugal ; 3) la démonstration de force – les coups ; 4) la contrainte sexuelle – violence sexuelle ; 5) l'arsenal juridique et le droit coutumier – le « contrat de mariage ».⁶⁷

C. Guillaumin affirme que c'est particulièrement au niveau du contrat de mariage que se joue la plus grande contribution institutionnelle à l'*appropriation* de la classe des femmes. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, si le contrat de mariage ne cadennasse aucunement la contribution des femmes au mariage en terme de temps de travail, de quantité de travail ou du nombre d'enfants à produire et à élever, il ne manque pourtant pas de spécifier l'appartenance légale des enfants au père tout comme l'obligation pour l'épouse de remplir son « devoir conjugal » en exécutant ses services sexuels.⁶⁸ ⁶⁹ Un autre paradoxe au niveau institutionnel mis en avant par C. Guillaumin concerne cette fois la loi relative à l'état civil et au nom de famille : l'interdiction pour tout individu d'adopter un autre nom que celui qui figure sur l'acte de naissance. Les femmes se voient imposer par le droit coutumier le nom de leur mari lors du mariage, ce qui montre bien que les femmes ne peuvent être la propriété d'elles-mêmes et qu'elles ne constituent pas des sujets en tant que tel aux yeux de la loi.⁷⁰

Au niveau de la « démonstration de force », C. Guillaumin atteste que l'utilisation de la violence dans l'absolu constitue un phénomène – ou plutôt un outil – transversal qui permet de faciliter plusieurs de ces moyens d'*appropriation*. Tout d'abord, au niveau du « confinement dans l'espace », C. Guillaumin déplore surtout l'enfermement des femmes au sein du domicile

⁶⁶ Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », 2016, 28.

⁶⁷ Guillaumin, 38-43.

⁶⁸ A ce propos, C. Guillaumin soulignait également - à l'époque où elle écrit son analyse de l'*appropriation* des femmes en 1978 – que le mariage pouvait se voir annuler en l'absence de rapports sexuels entre les époux·ses (on parle bien d'annulation et non de divorce ; ce qui peut encore être pire pour l'épouse). Par ailleurs, si l'épouse est prise en adultère, le mari est en droit de réclamer le divorce alors que si c'est l'époux, il faudra prouver qu'il s'est « approprié » une autre femme pour que l'épouse puisse le demander. Enfin, pour rappel historique, seul le « viol par coït pénien/vaginal » hors mariage était reconnu comme agression sexuelle. Depuis, la loi a été modifiée en 1992 pour reconnaître comme viol « tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par la violence, la menace ou surprise ». Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », in *Sexe, 'race' et pratique du pouvoir*, 1^{re} éd. (Donnemarie-Dontilly, 2016), 41.

⁶⁹ Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », 2016, 19-24.

⁷⁰ Guillaumin, 43.

conjugal⁷¹ et les techniques utilisées pour les contraindre à y rester. La première, qu'elle appelle « dressage positif », consiste à faire croire à l'épouse qu'elle est irremplaçable et indispensable dans le foyer et qu'en quelque sorte, la famille et surtout les enfants ne peuvent survivre sans elle (c'est son devoir après tout !). Et la deuxième, le « dressage négatif », est la menace par l'époux ou les autres membres de la famille de traquer ou de punir l'épouse si elle sort de la maison en dehors des permissions qui lui sont accordées (dans le cadre de ses tâches domestiques par exemple). Un autre argument est aussi de prétendre que c'est pour leur sécurité. Ensuite, C. Guillaumin cite, avec « la démonstration de force », l'emploi de la violence physique en tant que telle. Elle écrit à ce propos : « elle est une sanction socialisée du droit que s'arrogent les hommes sur les femmes [...] et également sur toutes les femmes qui ne marchent pas droit ». ⁷² Et enfin, « la contrainte sexuelle » peut, elle aussi, s'opérer sous différentes formes comme le viol mais aussi la provocation, la drague, etc. qui sont autant de « moyens de coercition employés par la classe des hommes pour soumettre et apeurer la classe des femmes en même temps que l'expression de leur droit de propriété sur cette même classe. » ⁷³

C. Guillaumin montre que ce rapport de domination assuré par le *sexage* comporte de surcroît une dimension à la fois privée et collective : privée lorsqu'elle s'opère au sein du mariage ou de la famille (par le père/patriarche) et collective lorsque l'on fait référence aux religieuses⁷⁴, aux prostituées ou encore à celles qui, sur le marché du travail, gagnent moins que les hommes.⁷⁵ Pourtant, C. Guillaumin pense « l'accès des femmes au travail salarié comme étant un élément clé de l'évolution des rapports sociaux de sexe. » ⁷⁶

Ainsi, en soulignant la double contradiction entre *appropriation* individuelle (dans la sphère privée) et collective et entre *sexage* et salariat, elle « offre une analyse dynamique des rapports

⁷¹ Domicile conjugal qui est encore à l'époque fixé par le mari.

⁷² Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », 2016, 40.

⁷³ Ibid

⁷⁴ C. Guillaumin fait référence au travail que les religieuses effectuent dans les hospices, les orphelinats, asiles et maisons comme dans le cadre du mariage étant donné qu'elles sont mariées à Dieu - Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », 2016, 18-19.

⁷⁵ Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », dans Sexe, 'race' et pratique du pouvoir, éd. iXe (Donnemarie-Dontilly, 2016), 13-47.

⁷⁶ Jules Falquet, « La *combinatoire straight*. 'race', classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. », *Cahiers du Genre*, n° HS n°4 (mars 2016): 77, <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2016-3-page-73.htm>.

sociaux de sexe et permet de penser leur évolution historique en lien avec celle des rapports de ‘race’ et de classe. »⁷⁷

Jules Falquet schématise le concept de *sexage* de C. Guillaumin dans le tableau suivant ⁷⁸ :

<i>Appropriation physique du corps machine de travail</i>				<i>Exploitation de la force de travail</i>
Directe (corps et « âme »)				Force de travail seulement
Collective	Individuelle	Collective	Individuelle	
Esclavage		<i>Sexage</i>		Servage
Rapports de « ‘race’ »		Rapports de sexe		Rapports de caste
Mode de production colonial		Mode de production patriarcal		Mode de production féodal
				Mode de production capitaliste

Tout d’abord (à la verticale), ce tableau reprend la première distinction entre *appropriation* physique et *exploitation* : à gauche, *appropriation* physique, renvoie à l’accaparement de « l’unité matérielle productrice de la force de travail » propre au mode de production colonial, patriarcal et féodal tandis qu’à droite, *exploitation* renvoie à l’exploitation « seule » de la « force de travail » (et non de l’entièreté du corps) relatif au mode capitaliste ; où les individus sont libres d’échanger le travail qu’iels dégagent de leur propre corps pour le vendre sur le marché.

Ensuite, l’*appropriation* physique reprend de nouveau une contradiction entre *appropriation* « directe » des individus (en ce qui concerne les rapports d’esclavage et de sexage) et « indirecte » (servage) : « directe » signifie que c’est la personne en elle-même qui est appropriée

⁷⁷ Jules Falquet, « La *combinatoire straight*. ‘race’, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. », *Cahiers du Genre*, n° HS n°4 (mars 2016): 77, <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2016-3-page-77.htm>.

⁷⁸ Jules Falquet, « Le capitalisme néolibéral, allié des femmes ? Perspectives féministes matérialistes et imbricationnistes. », 2015., 4

alors que dans le servage, la personne est appropriée par le biais de la terre qu'elle cultive pour son maître, l' *appropriation* est donc « indirecte ». ⁷⁹

Appropriation physique et « directe » comprend à son tour une diversification afin de souligner l'appropriation à la fois collective et individuelle (dans des proportions variables selon les époques) relative aux rapports d'esclavage et de *sexage*. Cette contradiction C. Guillaumin l'explique dans son texte - « Pratique du pouvoir et idée de Nature » - à propos du *sexage* : l'appropriation est « collective » car il s'agit de l'appropriation d'une classe entière – celle des femmes – par une autre classe – celle des hommes - mais elle est aussi « individuelle » lorsqu'une des membres de la classe des femmes (l'épouse, la fille, la belle-fille, la sœur, etc.) est appropriée par un des membres de la classe dominante (notamment via le contrat de mariage). ^{80 81}

Enfin, une autre contradiction fondamentale qu'apporte C. Guillaumin dans sa réflexion est celle entre le *sexage* et le salariat :

« Ces deux contradictions⁸² commandent toute analyse des rapports de classe de sexe, ou si l'on préfère des rapports de *sexage*. L'appropriation collective des femmes (la plus « invisible » aujourd'hui) se manifeste par et à travers l'appropriation privée (le mariage), qui la contredit. L'appropriation sociale (collective et privée) se manifeste à travers la libre vente (récente) de la force de travail, qui la contredit. »⁸³

1.4. « Pratique du pouvoir et idée de nature (2) Le discours de la Nature » (1977)⁸⁴

Dans ce texte, C. Guillaumin démontre tout particulièrement comment l'idéologie naturaliste construit le rapport de *sexage* mais surtout comment ce rapport constitue davantage une relation de domination entre la classe propriétaire et la classe appropriée qu'entre dominants et dominé·e·s.

⁷⁹ Jules Falquet, « Le capitalisme néolibéral, allié des femmes ? Perspectives féministes matérialistes et imbricationnistes. », 2015., 4

⁸⁰ Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », dans *Sexe, 'race' et pratique du pouvoir*, éd. iXe (Donnemarie-Dontilly, 2016), 46.

⁸¹ C. Guillaumin ne l'explique pas dans son livre mais on comprend que dans le cadre de l'esclavage, la double appropriation s'explique dans le cadre où un groupe dominant s'approprie un groupe dominé (les colons blancs s'approprient les personnes colonisées) et simultanément parce que au niveau micro, il s'agit de l'appropriation d'une personne du groupe dominé (l'esclave) par une personne du groupe dominant (le maître).

⁸² Entre appropriation collective et individuelle – entre *sexage* et salariat.

⁸³ Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'*appropriation* des femmes », dans *Sexe, 'race' et pratique du pouvoir*, éd. iXe (Donnemarie-Dontilly, 2016), 46.

⁸⁴ Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. Le discours de la Nature. », in *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature.*, iXe éd. (Donnemarie-Dontilly, 2016), 47-78.

Selon C. Guillaumin, trois éléments majeurs composent l'idéologie naturaliste : 1) le statut de chose qui fait des approprié·e·s des propriétés matérielles ; 2) la « pensée de l'ordre » qui consiste à dire que, les choses étant ce qu'elles sont, il faut garder cet ordre car c'est ce qui fait fonctionner correctement le monde ; 3) le « naturalisme » qui soutient que « le statut d'un groupe humain, comme l'ordre du monde qui le fait tel, est programmé de l'intérieur de la matière vivante ».⁸⁵

Mais finalement, qu'en est-il de la classe des hommes puisqu'eux aussi relèvent de la nature ? Cette question est pertinente et C. Guillaumin y répond en expliquant que les hommes, eux, ne se définissent pas par la nature mais plutôt ⁸⁶ par le sacré (comme les brahmanes en Inde ou encore l'église catholique au Moyen Age), par la culture, par la propriété (la bourgeoisie) ou encore par le savoir ou par l'action (la solidarité entre les chasseurs, l'accumulation du capital ou la conquête des terres). Ainsi, ce qui fait les hommes, ce sont les actes qu'ils posent alors que les femmes le sont « mécaniquement » par leur corps. Ce qui explique également pourquoi les hommes, en tant que créateurs de l'histoire, s'identifient et sont orientés vers les « lois et l'architecture, la stratégie et la technique, la machine et l'astronomie », alors que les rôles assignés aux femmes (la reproduction, l'élevage des enfants, le soin de la nourriture, etc.) seraient programmées dans leur instinct par nature.⁸⁷

1.5. « Le corps construit » (1992)⁸⁸

Si le corps est censé être le premier indicateur de la classe à laquelle nous appartenons, un des éléments clés nécessaires pour assurer le pouvoir aux hommes serait de construire ce corps matériellement et symboliquement. Ce qui implique et nécessite l'intervention omniprésente et continue des institutions sociales afin de contribuer à la fabrication de ce corps sexué autant dans son apparence physique, ses gestes, ses réactions, etc. que psychologiquement parlant, c'est-à-dire en construisant une conscience individuelle qui soit propre et en accord avec la condition spécifique et naturelle assignée aux femmes. Concrètement, C. Guillaumin cite deux interventions majeures dans la fabrication et le contrôle du corps féminin : les transformations et modifications directes comme la chirurgie, les réductions ou l'élongation des membres, les mutilations sexuelles ainsi que

⁸⁵ Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. Le discours de la Nature. », 2016, 54-55.

⁸⁶ Cela varie évidemment selon le type de société.

⁸⁷ Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature. Le discours de la Nature. », 2016, 68.

⁸⁸ Colette Guillaumin, « Le corps construit. », in *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature.*, iXe éd., 2016, 113-36.

les manipulations du corps par des objets externes et amovibles comme les talons, les corsets, etc.⁸⁹ Mais aussi le contrôle de l'accès à la nourriture, dans le sens où la quantité et la qualité sont déterminantes dans la construction du corps et l'état de santé des individus.^{90 91} Et enfin, l'utilisation d'autres types de techniques visant plutôt cette fois à circonscrire et conditionner les individus et ce dès le plus jeune âge avec l'avantage que cette coercition s'imprimera durablement jusqu'à l'âge adulte. Celui-ci comprend différentes injonctions et/ou interdictions comme la façon de tenir son corps (la façon de marcher, de s'asseoir, de saisir des objets au vol, etc.), les jeux réservés aux garçons et ceux réservés aux filles et aussi, la manière d'occuper l'espace dans lequel ils se meuvent. A ce propos, l'occupation de l'espace est une notion intéressante car C. Guillaumin explique que les garçons sont davantage amenés à occuper largement l'espace par leurs gestes ou encore grâce aux jeux spécifiques qui leur sont réservés (football, skateboard, etc.), alors que les filles sont éduquées à canaliser leur propre corps en limitant leurs déplacements dans l'espace (corde à sauter, etc.). La constatation est la même en ce qui concerne « le temps » car sur ce point, les petites filles sont de nouveau plus strictement surveillées que les garçons, surveillance qui sera assurée plus tard par le conjoint.⁹²

« C'est bien en vue d'une limitation mentale, de l'apprentissage de la soumission et de l'acceptation de « l'état de choses » que ces dispositions sont prises et maintenues. Que ce soient les enfants des classes aisées européennes, au XVIII^e siècle, que ce soit, aujourd'hui, envers toutes les femmes dans une société explicitement fondée sur la soumission des femmes, ou que ce soit dans une ville d'une métropole industrielle où

⁸⁹ C. Guillaumin affirme que ces pratiques sont connues, sous une forme ou sur une autre, dans tous les groupes humains. Colette Guillaumin, « Le corps construit. », in *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature.*, iXe éd., 2016, 116.

⁹⁰ Un certain nombre d'études décrivent ainsi les façons de nourrir le bébé selon le sexe comme certains rapports montrent également que les garçons sont nourris au sein 2 fois plus longtemps que les filles (étude de Irène Lezine en 1965). Par ailleurs, C. Guillaumin cite également certaines sociétés en Europe où les femmes servaient debout les hommes qui restaient assis et recevaient les plus gros morceaux. Guillaumin, 125-27.

⁹¹ A ce propos, on peut citer aujourd'hui l'étude de l'anthropologue Priscille Touraille qui en 2008 a voulu analyser les théories scientifiques à propos du dimorphisme observé dans certaines espèces animales et celle de l'espèce humaine (différence de taille entre les hommes et les femmes) et notamment le refus d'une meilleure nourriture aux femmes qui justifierait leur plus petite taille - et ce, dans l'optique également de contrecarrer l'idée reçue selon laquelle, cette différence serait un phénomène purement naturel -. La conclusion qu'elle en tire est d'une part, qu'aucune étude ne s'est encore penchée sur le dimorphisme chez les enfants or, l'alimentation des enfants détermine leur stature à l'âge adulte. Et d'autre part, que l'analyse « isotopique » des ossements est trop récente pour avoir éclairé en profondeur les usages alimentaires à la préhistoire.

⁹² Guillaumin, 113-27.

elles viennent entraver le travail salarié lui-même, les limitations physiques et spatiales ne cessent jamais leur pression. »⁹³

C. Guillaumin va également poursuivre cette réflexion à propos de l'utilisation de l'espace et du temps pour analyser les comportements des adultes. Elle constate ainsi plusieurs situations comparables à celles repérées chez les enfants : l'occupation omniprésente de l'espace public par les hommes à travers les rires et les voix bruyantes, l'utilisation d'outils qui prolongent leurs mouvements et leurs corps, déployant leur motricité et leur potentialité, ainsi que l'utilisation des armes⁹⁴ qui leur confère une efficacité particulière et qui leur sont presque exclusivement réservées. Elle évoque aussi l'usage de l'automobile qui est majoritairement utilisée par les hommes sur les longues distances (l'usage sportif de l'automobile est d'ailleurs considéré comme un sport typiquement masculin) et enfin, l'apprentissage de la confrontation au corps à corps dans l'espace public qu'emploient les petits garçons, tout comme les hommes, en jouant à la bagarre ou lors de la pratique des sports de combat, pratiques qui leur apprennent aussi la coopération et la solidarité masculine. Ceci se joue à l'instar des filles et des femmes à qui on apprend plutôt à prendre soin et à être proche des autres (des enfants, des malades, des invalides, des personnes âgées et de la sexualité des hommes !) mais tout en étant éloignées elles-mêmes des uns des autres.⁹⁵

« Plus simplement, on y voit l'effet concret d'une fabrication corporelle qui a appris aux uns la maîtrise de l'espace et l'extension du corps vers l'extérieur, aux autres le repli sur son propre espace corporel, l'évitement de la confrontation physique et l'attention aux autres. »⁹⁶

En conclusion, cet antagonisme, construit socialement par pure idéologie et ayant pour conséquence l'*appropriation* de la moitié de la population humaine, peut ainsi être considéré indéniablement comme LE rapport social réel, organisé et structurel existant entre la classe des hommes et celle des femmes.

⁹³ Colette Guillaumin, « Le corps construit. », in *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature.*, iXe éd., 2016, 125-27.

⁹⁴ Nous verrons à ce propos le travail de P. Tabet à propos des armes et des outils.

⁹⁵ Guillaumin, « Le corps construit. », 127-35.

⁹⁶ Guillaumin, 127.

Chapitre 2. Paola Tabet

2.1. Biographie

Il est difficile de trouver dans la littérature la date de naissance de Paola Tabet. Néanmoins, on sait qu'elle est italienne et issue d'une famille d'intellectuels communistes qui s'est exilée aux Etats-Unis en 1938, suite aux lois fascistes et raciales promulguées par Mussolini. Elle ne reviendra en Italie qu'à la fin de la guerre.⁹⁷

Plus tard, Paola Tabet suit une formation de linguiste et de philologie à l'université où elle s'intéresse aux textes populaires, chansons, contes de fées, devinettes, etc.⁹⁸ Blasée, elle finira par quitter l'université et ses recherches pour voyager. En Turquie, elle rencontrera un groupe hippie de la West Coast américaine avec qui elle fera l'expérience de la vie en communauté : « une vie collective hors de la famille et du couple stable, des rapports libres, non autoritaires et bien différents de ce qu'on voyait dans la société. »⁹⁹ Cette expérience l'encourage à avoir des enfants – persuadée qu'il est possible « d'avoir des enfants et de les élever dans une collectivité, loin des modèles familiaux habituels » - et dès son arrivée à Paris, elle tombe enceinte et accouche de jumeaux.¹⁰⁰

Avec eux, elle reprend la vie en communauté au sein de groupes hippies dans les années 1972-1974, d'abord en Toscane, puis en Sicile¹⁰¹. Mais contrairement à sa première expérience, sa désillusion a été totale car les rapports sociaux entre hommes et femmes n'étaient pas différents d'ailleurs, l'autorité restait dans les mains des hommes et l'éducation des enfants plutôt une « affaire de femme » ! Cette expérience est l'élément déclencheur qui l'amène à étudier les rapports de pouvoir entre hommes et femmes.¹⁰² Rentrée en Toscane, elle obtient ainsi un poste de recherche à l'université de Pise en tant qu'anthropologue et elle consacre ses premières recherches à la division sexuelle du travail. Cette thèse intitulée « Les mains, les outils, les armes » paraîtra en 1979.¹⁰³

⁹⁷ Mathieu Trachman, « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet. », *Genre, sexualité & société*, n° 2 (2009).

⁹⁸ La littérature ne semble pas nous spécifier de quelle université il s'agit mais on peut supposer que c'est en Italie.

⁹⁹ Trachman, « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet. »

¹⁰⁰ Ibid

¹⁰¹ Hélène Martin, Séverine Rey, et Paola Tabet, « Creuser des évidences toutes naturalisées Entretien avec Paola Tabet », *Nouvelles Questions Féministes* 27, n° 3 (2008): 127-37.

¹⁰² Trachman, « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet. »

¹⁰³ Martin, Rey, et Tabet, « Creuser des évidences toutes naturalisées. Entretien avec Paola Tabet ».

Alors qu'elle est en train de terminer sa thèse et qu'elle fait des recherches dans le laboratoire de Lévi-Strauss¹⁰⁴ (anthropologue et ethnologue) à Paris, elle tombe sur l'affiche de *Questions féministes* : « Alors là, c'était vraiment la joie ! Ce que j'ai lu, c'était exactement la ligne qui m'intéressait, ma ligne ! »¹⁰⁵ Les partisans de *Questions féministes* (Collette Guillaumin, Christine Delphy, Nicole-Claude Mathieu et Monique Wittig) deviennent ses amies et c'est dorénavant avec elles qu'elle travaille, échange, réfléchit et progresse¹⁰⁶. On ne peut d'ailleurs que constater à quel point leurs pensées et leurs travaux se sont imbriqués et enrichis mutuellement, devenant les unes pour les autres des sources d'inspiration.¹⁰⁷

En 1985, elle publie « Fertilité naturelle, reproduction forcée » qui est le résultat d'une seconde étude à propos des rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Ce texte constitue l'un des chapitres de l'ouvrage collectif dirigé par Nicole-Claude Mathieu « L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes. »¹⁰⁸ dont l'objet, comme son titre l'indique, porte sur la reproduction (forcée) des femmes.

Enfin, elle poursuit son analyse par une troisième étude, dont un premier article « Du don au tarif. Les relations sexuelles impliquant compensation » sort en 1987. Cet article sera suivi par deux autres articles¹⁰⁹ qui viendront compléter sa réflexion autour de ce qu'elle conceptualisera plus tard comme étant *l'échange economico-sexuel*. Enfin, un dernier ouvrage intitulé « La grande arnaque. Sexualité des femmes et *échange economico-sexuel* » rassemblant l'aboutissement de son œuvre sur cette thématique paraît en 2004.

Pour terminer, si C. Guillaumin a été la première en France à dénaturiser les rapports sociaux de sexe et de « 'race' », P. Tabet a manifestement poursuivi et complété cette démarche, propre au courant du féminisme matérialiste, en y ajoutant celle de la dénaturalisation de la fertilité et de la

¹⁰⁴ Elle explique dans son entretien avec Hélène Martin et Séverine Rey qu'à chaque fois qu'elle revenait à Paris elle passait son temps dans les bibliothèques ou elle allait au laboratoire de Lévi Strauss pour y ramasser tout ce qu'elle pouvait. Par ailleurs, Marie-Elisabeth Handman mentionne dans « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet » : 3, que c'est *l'anthropologie structurale* de Lévi Strauss qui a conduit P. Tabet à se consacrer à l'anthropologie.

¹⁰⁵ Martin, Rey, et Tabet, « Creuser des évidences toutes naturalisées. Entretien avec Paola Tabet », 128.

¹⁰⁶ Martin, Rey, et Tabet, 133.

¹⁰⁷ Elle explique dans son entretien avec Hélène Martin et Séverine Rey : « c'est assez marrant parce que je suis considérée comme une féministe française plutôt que comme une féministe italienne. Cela s'explique aussi par le fait que, dans la première période où je faisais de la recherche, le féminisme en Italie était largement un féminisme de la différence, avec lequel je n'ai rien à faire ».

¹⁰⁸ Marie-Élisabeth Handman, « L'œuvre de Paola Tabet ou l'art de renverser le sens commun. », *Cahiers du Genre*, L'Harmattan, n° 63 (février 2017) : 187-203.

¹⁰⁹ Les textes suivants sont : « Les dents de la prostituée : échange, négociation, choix dans les rapports economico-sexuels » paru en 1991 ; « La grande arnaque. L'expropriation de la sexualité des femmes » en 2001.

sexualité en tant que telle. Cependant, par rapport à C. Guillaumin qui adopte une démarche sociologique centrée principalement sur les rapports sociaux en France, P. Tabet nous apporte, quant à elle, une dimension plus large qui dépasse les frontières, soit en étudiant des données ethnographiques recensées aux quatre coins du monde¹¹⁰ ou soit encore en se rendant sur place pour interviewer directement les personnes concernées. Par conséquent, ce qu'une telle démarche anthropologique nous enseigne et surtout nous fait prendre conscience en tant qu'euro-péen·ne·s, c'est qu'il n'y a pas que « là-bas » ou « chez ces gens-là » que l'exploitation et l'*appropriation* des femmes et de leur corps s'opèrent !

2.2. « Les mains, les outils, les armes » - 1979 ¹¹¹

L'idée de travailler sur la *division du travail* entre les hommes et les femmes, non pas sous le prisme de la séparation des tâches mais de celui des outils, lui est venue suite à des lectures en ethnologie qui décrivaient selon elle des « inégalités criantes en ce qui concerne la division du travail. » ¹¹²

P. Tabet raconte, dans son entretien avec H. Martin et S. Rey, qu'effectivement, les chercheur·euse·s de l'époque voyaient et décrivaient la *division sexuelle du travail* mais qu'ils oubliaient une dimension importante, celle de la division par les outils¹¹³. De fait, les études expliquaient que (dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs par exemple) les outils utilisés par les hommes et les femmes étaient différents parce que leur travail était différent¹¹⁴. Ceci expliquerait pourquoi les hommes fabriquent, détiennent et utilisent des armes (couteaux de pierre, haches, boucliers, lances, boomerangs, propulseurs, canots permettant d'aller en pleine mer...), alors que les femmes doivent se contenter d'outils très rudimentaires (bâtons à fouir, pilons, parfois petits canots fabriqués par elles-mêmes) ou même de leurs mains nues (pour la pêche par exemple).¹¹⁵ Pour P. Tabet, cette interdiction d'accès, pour les femmes, à de tels outils, ou en d'autres termes le fait que les armes soient réservées exclusivement aux hommes, donne non seulement à ceux-ci « le monopole de la force, de la violence, donc du pouvoir... sur les femmes et contre les femmes. »¹¹⁶

¹¹⁰ Comme nous le verrons notamment dans ses analyses de la reproduction ou de *l'échange económico-sexuel*.

¹¹¹ Paola Tabet, « Les mains, les outils, les armes. », *L'Homme*, Les catégories de sexe en anthropologie sociale, tome 19, n° 3 et 4 (1979): 5-61, <https://doi.org/10.3406/hom.1979.367998>.

¹¹² Martin, Rey, et Tabet, « Creuser des évidences toutes naturalisées. Entretien avec Paola Tabet », 4.

¹¹³ Pendant 3 ans dit-elle, P. Tabet a cherché des exemples dans les travaux des anthropologues et même les anthropologues marxistes mais personnes ne voyait ce qui était pour elle pourtant une évidence.

¹¹⁴ Martin, Rey, et Tabet, « Creuser des évidences toutes naturalisées. Entretien avec Paola Tabet ».

¹¹⁵ Handman, « L'oeuvre de Paola Tabet ou l'art de renverser le sens commun. », 4.

¹¹⁶ Martin, Rey, et Tabet, « Creuser des évidences toutes naturalisées. Entretien avec Paola Tabet », 4.

mais révèle également l'impossibilité pour ces dernières d'avoir accès à une partie essentielle de la nourriture du groupe qui sont les protéines, les obligeant ainsi à devoir se les procurer par d'autres moyens : la soumission ou encore les services rendus aux hommes, notamment les services sexuels.¹¹⁷

Par ailleurs, et surtout pour ne pas limiter la thèse de P. Tabet à la seule société des chasseurs-cueilleurs, notons que son analyse s'étend également aux domaines de la pêche et de l'agriculture. A propos des sociétés horticoles et agricoles, elle explique notamment que l'*appropriation* et l'utilisation des « machines manuelles et à traction animale ou automotrice » reste exclusivement réservée aux hommes¹¹⁸. Elle ajoute :

« Faut-il donc considérer que la discrimination passe alors entre qui détient les machines et qui en est privé ? Entre qui détient les moyens de production fondamentaux et qui ne les possède pas ? Si l'on assiste à une masculinisation des activités liées à la machine, cela ne veut pas dire que les femmes en sont toujours exclues : leur énergie, leur travail seront employés dans des tâches qui n'exigent pas l'outil de base et la machine ; leur travail pourra être « à plein temps », mais étroitement subordonné au travail de celui qui possède et utilise techniques et instruments fondamentaux. »¹¹⁹

Par conséquent, en fondant et en théorisant la *division socio-sexuée*¹²⁰ du travail par les armes, P. Tabet s'oppose formellement à l'idée véhiculée par les chercheur·euse·s de l'époque qui assimilent encore une fois cette division à des causes physiologiques « naturelles ». Pour elle, il s'agit bien là d'un phénomène qui se situe au « fondement de la domination des hommes sur les femmes. »¹²¹

2.3. « Fertilité naturelle, reproduction forcée » - 1985 ¹²²

Le travail de P. Tabet sur la reproduction suit celui de la *division du travail* par les outils. Son objectif est alors de comprendre la subordination des femmes et leur non-contestation.¹²³ Encore

¹¹⁷ Martin, Rey, et Tabet, « Creuser des évidences toutes naturalisées. Entretien avec Paola Tabet », 4.

¹¹⁸ Tabet, « Les mains, les outils, les armes. », 45.

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ C'est ce terme que P. Tabet utilisera pour parler de la division sexuelle du travail.

¹²¹ Handman, « L'oeuvre de Paola Tabet ou l'art de renverser le sens commun. », 4.

¹²² Paola Tabet, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », in *L'arrondissement des femmes. Essais en anthropologie des sexes.*, Editions de l'école des hautes études en sciences sociales, Cahiers de l'Homme (Paris, 1985), 61-131.

¹²³ Handman, « L'oeuvre de Paola Tabet ou l'art de renverser le sens commun. », 6.

une fois, P. Tabet se retrouve confrontée à un phénomène complètement naturalisé par les anthropologues : « c'est naturel que les femmes fassent des enfants, la fertilité est naturelle : comme je disais, c'est comme la pluie qui tombe »¹²⁴ Mais de nouveau, force est de constater qu'au fil de ses recherches, il ne s'agit pas là d'un fait naturel mais bien d'un fait social construit et socialement géré et organisé. Car, même s'il est en effet naturel de faire des enfants, il existe une série de moyens pour contraindre les femmes à les faire !

P. Tabet va de ce fait poser l'hypothèse de la reproduction comme « terrain de base des rapports sociaux de sexe »¹²⁵ et pour comprendre comment ce rapport est parvenu à transformer un phénomène biologique en une reproduction imposée voire forcée, sa méthode consiste à analyser les mécanismes sociaux de manipulations qui permettent concrètement d'imposer aux femmes la reproduction.¹²⁶

Ses résultats vont révéler que le mariage est l'institution idéale pour garantir une exposition maximale, sans limite et de façon tout à fait légitime, des femmes à la reproduction, ou pour le dire comme P. Tabet : « le mariage paraît bien être l'opérateur de base de cette transformation de « *not always receptive* » à « *always copulable*. »¹²⁷. Néanmoins, cette exposition à la fécondation ne peut être optimale que par la mise en place d'un « appareil complexe (et variable) de pression idéologique et de contrainte physique et psychique ».¹²⁸

Appareil complexe qui reprend tout d'abord le « dressage du coït » (assuré par la socialisation) qui consiste à canaliser la sexualité des femmes vers un seul type de sexualité, celle du coït, ainsi que l'utilisation de la violence qui permet par la même occasion de montrer qui détient le pouvoir. Ensuite « l'apprentissage du coït » qui s'octroie dans certaines sociétés par le viol ¹²⁹ ou d'autres formes de violence comme les mutilations génitales visant à conditionner les filles à se soumettre aux garçons, le but étant de « domestiquer » en bloc la sexualité des femmes afin de s'assurer qu'elles seront conditionnées à orienter leurs actes sexuels dans le seul but de la procréation et non à l'exercice de la sexualité pour le plaisir ou l'argent (prostitution).¹³⁰ Ainsi, plusieurs techniques

¹²⁴ Martin, Rey, et Tabet, « Creuser des évidences toutes naturalisées Entretien avec Paola Tabet », 5.

¹²⁵ Tabet, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », 62.

¹²⁶ Tabet, 66

¹²⁷ Tabet, 71.

¹²⁸ Tabet, 74.

¹²⁹ Parfois même lors de cérémonie nuptiale

¹³⁰ Tabet, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », 71-83.

sont mises en place pour séparer les cas où la reproduction est recherchée (voir exigée) des cas où la sexualité ne doit pas aboutir à la procréation, le tout en cadenassant toujours les relations sexuelles vers l'hétérosexualité et la reproduction obligatoire.¹³¹ P. Tabet constate ainsi deux formes de séparation, l'une qu'elle appelle « verticale » et l'autre « horizontale » : la première (qu'elle déclare être assimilée aux sociétés hiérarchiques et aux sociétés de classe) vise à séparer les femmes qui vivent professionnellement de leur sexualité (les prostituées) et celles qui sont vouées à la reproduction (la plupart des femmes) et la deuxième, qui sépare la période de la puberté (âge de l'apprentissage sexuel) et celle du mariage (âge disponible à la reproduction).^{132 133}

Ou encore « la surveillance de la fécondation, de la grossesse et de l'accouchement » qui varie fortement selon les sociétés (comme le souligne P. Tabet) mais qui peut aller jusqu'à l'enfermement de la femme enceinte pour surveiller la grossesse, les mutilations génitales lors de l'accouchement¹³⁴, les coups lorsque la femme s'est mal conduite durant le travail, l'empêchement pour la femme de crier sa douleur durant l'accouchement, etc.

Mais ce n'est pas tout, puisqu'au-delà de leur soumission aux hommes, il faut encore pour ces derniers s'assurer du succès de l'acte de fécondation¹³⁵ en limitant voire en empêchant l'accès des femmes aux moyens de contraceptions, à l'avortement ou à l'infanticide lorsque l'enfant est né.¹³⁶

¹³⁷

Enfin, cette gestion totale de la reproduction – qu'elle appelle « séquence reproductive » et qui va du coït jusqu'au sevrage de l'enfant – se referme sur un dernier élément biologique essentiel, celui de pouvoir connaître et manipuler le cycle menstruel féminin afin d'obtenir le bon moment de fécondation. Et pour parvenir à ce que ce cycle soit le plus productif possible, en rendant les femmes rapidement fécondables après l'accouchement, nombreuses et diverses sociétés¹³⁸ ont

¹³¹ Tabet, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », 98.

¹³² A ce propos, P. Tabet nous explique que dans plusieurs sociétés, les grossesses préconjugales sont « socialement annulées » par divers procédés comme l'avortement ou l'infanticide.

¹³³ Tabet, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », 100-107.

¹³⁴ Forme d'excision qui rend dangereux et extrêmement pénible l'accouchement pouvant entraîner des dommages physiques à la mère et la mort du bébé.

¹³⁵ P. Tabet souligne néanmoins que les différences entre les sociétés à ce sujet sont énormes !

¹³⁶ P. Tabet appelle cette exposition des femmes aux risques de grossesse...avec les formes complexes de contrôle/dressage et de surveillance qui y sont associées ... et où on a affaire « aux bases mêmes de l'organisation sociale » : l'exposition *institutionnalisée* des femmes au risque de grossesses. Tabet, 96.

¹³⁷ Tabet, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », 80-81.

¹³⁸ Certaines sociétés européennes modernes hiérarchisées ont utilisé ce même système, comme dans le cas des femmes lyonnaises (XVIII^e) afin d'assurer leur assistance au mari dans l'atelier ou encore dans celui des bourgeoises florentines

compris qu'il était possible d'intervenir en coupant la séquence reproductive tout simplement en interrompant l'allaitement¹³⁹ qui sera désormais délégué à des nourrices issues de classes inférieures.¹⁴⁰ « Voilà donc un progrès technique : une *division du travail* et une taylorisation de la reproduction, partagée entre deux machines spécialisées liées l'une à l'autre par le rapport de *sexage* et le rapport de classe au sens banal ». ¹⁴¹

En outre, tout comme C. Guillaumin avait réussi à définir l'*appropriation* physique et matérielle du corps de femmes, P. Tabet démontre que la manipulation et l'accaparement de la reproduction suit le même raisonnement et peut même encore aller plus loin. En l'occurrence, ce que P. Tabet cherche à démontrer c'est que la reproduction peut, elle aussi, être considérée comme un travail et qui plus est, un travail de production tout aussi important pour la reproduction de l'espèce humaine que pour « la production des moyens de subsistance ». ¹⁴²

Pourtant la reproduction n'est pas reconnue comme telle et ceci semblerait s'expliquer, au-delà de l'idée de nature, par le fait que la dépense énergétique engagée dans la reproduction « n'engagerait que » le processus organique de la personne. P. Tabet va donc se référer à la définition du travail donnée par Marx pour comparer le procès du travail et celui de la reproduction. Le résultat est que pour tous deux, l'être humain « met en mouvement les forces naturelles de sa personne physique », à la différence que le travail amène l'humain à s'approprier la « matière naturelle » pour la modifier alors que la reproduction engage la production même de l'espèce humaine.¹⁴³ En effet, dans le travail manuel, le·la travailleur·euse utilise des outils qui sont distincts de son corps alors que pour la reproductrice, son outil est son organisme biologique lui-même. ¹⁴⁴

Toujours est-il que pour obtenir les outils indispensables à la procréation, il est nécessaire de pouvoir s'approprier la personne reproductrice elle-même. Dans ce cadre, il ne s'agit pas d'un travail de reproduction tout à fait libre mais d'un travail exploité. Et selon P. Tabet :

(XV^e-XVI^e) dont les maris, pour avoir un maximum d'enfants, passaient des contrats d'allaitement avec des nourrices issues de classes inférieures. Tabet, 93-94.

¹³⁹ P. Tabet nous explique que cette recherche de la procréation peut aussi aller en sens inverse dans le sens où il y a une volonté par la société de contrôler la démographie, comme les eskimos qui commettent l'infanticide pour limiter la pression démographique ou encore l'infanticide sélectif des filles pour couper la séquence reproductive au plus vite afin d'essayer d'avoir un garçon.

¹⁴⁰ Ce que P. Tabet nomme « l'allaitement mercenaire ».

¹⁴¹ Tabet, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », 78.

¹⁴² Tabet, 114.

¹⁴³ Tabet, 116.

¹⁴⁴ Tabet, 117.

« L'exploitation peut consister non seulement à imposer la grossesse, mais aussi : à priver l'agent reproducteur de la gestion des conditions de travail, c'est-à-dire a) du choix du partenaire, b) du choix du temps de travail, c) du choix du rythme (la cadence) du travail ; à imposer le type (la qualité) du produit (le sexe, la légitimité, la « qualité raciale », etc.) ; à exproprier du produit l'agent reproducteur ; à l'exproprier sur le plan symbolique de sa capacité et de son travail reproductif. »¹⁴⁵

Un autre point de comparaison intéressant qu'elle soulève, d'autre part, est la similarité entre l'évolution des modes de production dans le système capitaliste et l'évolution des modes de production en ce qui concerne la procréation d'êtres humains. Tout d'abord, du côté du système capitaliste, on assiste à l'arrivée d'évolutions techniques permettant d'augmenter le rendement et l'efficacité du travail et dans l'évolution de la reproduction, on constate également l'introduction de progrès techniques et artificiels ayant pour but de parvenir à « extérioriser les aptitudes reproductives du corps humain ». L'allaitement artificiel et la fécondation in vitro sont autant de moyens cités par P. Tabet comme significatifs de la volonté de vouloir rendre la procréation encore plus productive et profitable. Et à un autre niveau, on peut également constater que, si le système capitaliste a amené les hommes à pouvoir dégager de leurs corps une force de travail échangeable sur le marché du travail, la gestation pour autrui (GPA) suit le même processus puisque la reproductrice crée quelque chose qu'elle sort de son propre corps pour ensuite le vendre. La différence réside ici dans le processus qui engage l'entièreté du corps humain durant neuf mois sans interruption aucune et dans le produit créé qui est un être humain.¹⁴⁶

2.4. « La grande arnaque » – 2004 ¹⁴⁷

Alors qu'au cours de son travail sur la reproduction, P. Tabet décrivait la manière dont s'opérait la domestication de la sexualité de la femme¹⁴⁸ vers un seul type de sexualité qui est la sexualité reproductive, une nouvelle question va relancer ses recherches : la construction de la sexualité des femmes à travers l'échange d'un service sexuel contre rémunération, ce qu'elle va nommer plus tard *l'échange económico-sexuel*.

¹⁴⁵ Tabet, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », 120.

¹⁴⁶ Tabet, 117-128.

¹⁴⁷ Paola Tabet, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange económico-sexuel*, L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme (Paris, 2004).

¹⁴⁸ Via le « dressage du coït ».

Au début de sa réflexion – qui va commencer en 1987 et se terminer en 2004 – P. Tabet s’est d’abord intéressée au clivage qui oppose les femmes entre deux catégories distinctes : « les femmes de bien - les épouses et mères - et les femmes stigmatisées - les putes, les femmes pour le plaisir - »¹⁴⁹ Elle reconnaît dans son interview avec Mathieu Trachman, qu’au départ, elle aussi voyait cette opposition – entre mariage et prostitution - comme catégorique mais qu’au fil de ses lectures ethnologiques et africanistes surtout (au cours de son travail sur la reproduction), cette opposition était tout simplement intenable. C’est donc ainsi qu’elle s’est lancée dans l’analyse des relations hétérosexuelles impliquant une transaction économique.¹⁵⁰

Concrètement, elle a observé une série de situations sociales dans diverses sociétés – « occidentales ou non, historiques ou actuelles »¹⁵¹ - afin de tenter de définir les différentes formes d’échanges possibles¹⁵² ainsi que le sens dans lequel ceux-ci s’opèrent. Elle va comprendre que cet échange se réalise, « dans une écrasante majorité »¹⁵³, dans un sens précis : les femmes échangent leur propre service sexuel contre une rétribution de la part des hommes. Avant elle, Lévi-Strauss¹⁵⁴ affirmait déjà que cette caractéristique universelle de l’échange unilatéral et sa non-réciprocité démontre bel et bien le pouvoir de domination de l’homme sur la femme et leur aliénation.

« Le don se révèle ainsi être un instrument de pouvoir [...], qu’il faut penser dans un sens plus large que le sens strictement économique : le fouet fait le chien, le don fait l’esclave, rappelle le dicton esquimau. Car le don scelle une domestication qui s’actualise à travers un puissant mélange de violence et de récompense/valorisation pour faire accepter une norme imposée. »¹⁵⁵

Ensuite, P. Tabet va démontrer que la croyance selon laquelle prostitution et mariage sont deux situations diamétralement opposées est fautive car il existe, en effet, une multitude et une variété de relations où les femmes échangent un service sexuel contre compensation, que ça soit au sein

¹⁴⁹ Trachman, « La banalité de l’échange. Entretien avec Paola Tabet. »

¹⁵⁰ Ibid.

¹⁵¹ Tabet, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange económico-sexuel.*, 9.

¹⁵² Echange entre un homme et une femme faisant l’objet d’une transaction économique ; qu’il s’agisse d’échanges réguliers ou irréguliers ou d’échanges légitimes - comme dans le cadre du mariage - ou illégitimes ou encore les échanges faisant l’objet d’un contrat (avec durée, montant et prestations fixées). Trachman.

¹⁵³ Tabet, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange económico-sexuel.*, 8.

¹⁵⁴ Sur lequel, entre autre, P. Tabet s’appuie pour construire son analyse.

¹⁵⁵ Tabet, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange económico-sexuel.*, 66.

du mariage ou hors mariage : échange d'un service sexuel¹⁵⁶ contre un don.¹⁵⁷ De plus, la durée de ces situations peut, elle aussi, fluctuer : une femme peut, par exemple, passer « d'une forme de relation de service sexuel (y compris au sein du mariage) à une autre ».^{158 159} C'est la raison pour laquelle il n'existe a fortiori aucune définition propre pour définir l'une ou l'autre de ces relations.

Enfin, le non accès aux ressources et aux moyens de production, la violence psychique et physique¹⁶⁰ (violence domestique, violence sexuelle sur les petites filles, viol conjugal ou collectif, mutilations sexuelles, etc.) ainsi que le nonaccès ou la limitation à la connaissance (la connaissance de son propre corps et de sa propre sexualité)¹⁶¹, qui sont détenues dans les mains de la classe des hommes, induisent que les femmes n'ont d'autres choix que d'utiliser leur statut d'épouse ou de prostituée pour obtenir ce dont elles ont besoin pour survivre. Les femmes seraient donc coincées au sein d'un rapport d'*appropriation* que P. Tabet appelle le *continuum de l'échange économique-sexuel* pour expliquer justement le manque d'autonomie et d'émancipation de la classe des femmes et leur transition obligatoire entre ces deux statuts.¹⁶² « Il n'y a donc pas une trajectoire qui irait de la sortie du mariage à la prostitution comme libération. Il y a plutôt un va-et-vient des femmes entre mariage et vie hors mariage. »¹⁶³

Néanmoins, une rupture dans le continuum est possible, notamment lorsque les femmes parviennent à sortir du mariage (se *dés-amalgamer*) pour vendre leurs services sur le marché du travail. Dans ce cas, elles sont les seules à décider de la prestation, du client mais aussi les seules à jouir de la rémunération ; les femmes sont donc « partenaire » de l'échange » et non « objet » de

¹⁵⁶ Ou encore des relations où ce qui est échangé va plus loin qu'un rapport sexuel, comme l'accomplissement de tâches domestiques, la tendresse, etc.

¹⁵⁷ Comme de la nourriture, un paiement, des cadeaux, un statut social, un nom, etc.

¹⁵⁸ Trachman, « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet. »

¹⁵⁹ « Ceci existait pour les filles des classes populaires à Londres avant les lois qui transformèrent de fait les prostituées en catégorie définitive et ghettoisée. Pour les femmes que j'ai interviewées au Niger, c'était un fait normal : après un mariage qu'elles ont abandonné, un divorce, le départ ou la mort du mari, elles deviennent des « femmes libres », des femmes qui reçoivent des hommes et peuvent en tirer des avantages économiques variables. ». Trachman.

¹⁶⁰ Pour illustrer son propos, P. Tabet peut aussi s'appuyer également sur diverses études, réalisées notamment par l'UNICEF, l'OMS et l'UNAID, qui confirment l'omniprésence de la violence contre les épouses, les sœurs, les employées de maison, les fiancées et ex-fiancées, etc., sous forme de coups, de viol, de maltraitance psychique et physique et allant parfois même jusqu'au meurtre. Par exemple, les statistiques réalisées à l'époque par l'UNICEF (2000) qui mentionnaient que 20 à 50% de femmes dans le monde subissaient des maltraitances, ainsi qu'un autre rapport de la Banque mondiale qui annonçait que les violences contre les filles et les femmes faisaient plus de mortes et de handicaps (dans le groupes des 15-44 ans) – que le cancer, la malaria, les accidents de la route ou même encore les guerres ! Tabet, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel.*, 159

¹⁶¹ Tabet, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel.*, 155.

¹⁶² D'un côté du continuum on retrouve donc le statut d'épouse, de l'autre, celui de prostituée et entre les deux, toutes les formes d'*échange économique-sexuel* qui ne peuvent être explicitement rattachés à l'un ou à l'autre de ce continuum.

¹⁶³ Trachman, « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet. »

l'échange. Néanmoins il est évident que toutes les femmes ne peuvent cadenciser à ce point leurs services : le prix, la durée, le type de service, le client (surtout quand on est pauvre), la zone du corps concernée, etc. sont des formes de négociations du « contrat » auxquelles toutes les femmes n'ont pas forcément droit ou sont libres de choisir selon leur condition de vie ou encore selon le fait qu'elles travaillent à leur propre compte ou qu'elles soient sous le contrôle d'une autre personne. Pour P. Tabet, ce passage de l'*appropriation* privée vers l'*appropriation* collective et le fait de pouvoir accéder à la négociation constitue un moyen pour les femmes de s'émanciper et de se « réapproprier par elles-mêmes en tant que sujet social ». ¹⁶⁴

Par ailleurs, après avoir décortiqué la définition de « putain » ou de prostituée, P. Tabet constate également que ces stigmates ne caractérisent pas plus une relation d'échange d'un service sexuel contre un paiement qu'une relation de domination normative exercée par les hommes sur les femmes. En effet, celles qu'on appelle « putains » sont celles qui sortent « du circuit de réciprocité entre les hommes », ¹⁶⁵ c'est-à-dire les femmes qui transgressent « les règles fondamentales sur quoi se fondent la famille, la reproduction », ou en d'autres termes, celles qui « menacent les grands piliers qui soutiennent les rapports sociaux entre les sexes. » ¹⁶⁶

« Garder les femmes dans la famille, préserver le mariage et la famille, signifie garder la structure fondamentale des rapports sociaux de sexe. Il est bien évident qu'à ces fins, toutes les formes de pouvoir, individuelles et collectives, sont mobilisées, depuis les plus coercitives aux formes idéologiques, à la lourde stigmatisation des femmes qui ne sont pas sur le « droit chemin ». Ces femmes se trouvent quelque part en situation illégitime par rapport à l'ordre sexuel dominant (bien qu'elles soient à leur tour elles aussi insérées dans les rapports de pouvoir entre hommes et femmes). Le discours de légitimité, la stigmatisation des « putains » est très forte, et tout cela contribue à garder les femmes dans la famille et à maintenir ainsi la structure familiale. » ¹⁶⁷

Enfin, P. Tabet explique que cette volonté de contraindre les femmes au sein du mariage (*l'amalgame conjugal*) vise également un objectif économique. En effet, lorsqu'une femme devient

¹⁶⁴ Tabet, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange económico-sexuel.*, 105.

¹⁶⁵ Tabet, 32.

¹⁶⁶ Ibid.

¹⁶⁷ Trachman, « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet. »

indépendante financièrement, en gérant elle-même l'échange de ses services contre un paiement qui lui revient, cet argent sort du champ de la famille et donc du rapport d'*appropriation* privé (*sexage*). Cette autonomie financière « met en danger les structures de la domination masculine fondée sur le contrôle économique et politique, et sur l'usage du travail gratuit des femmes. »¹⁶⁸ C'est dans ce sens que bon nombre de politiques semblent être mises en place, soit pour punir celles qui « choisissent d'émigrer et de travailler dans le *sex work* »¹⁶⁹, soit pour vider et assainir les quartier de prostituées.¹⁷⁰ Ou, à l'inverse, des politiques visant justement à institutionnaliser et à réglementer la prostitution afin de « rentabiliser au maximum l'utilisation sexuelle des femmes. »¹⁷¹ P. Tabet souligne notamment en exemple l'énorme business de l'industrie du tourisme sexuel qui s'est développé récemment et dans lequel les femmes migrantes (et aussi les femmes locales) peuvent trouver du travail dans « des conditions variables d'exploitation et de gestion. »¹⁷² Un type de travail parmi d'autres, qualifié de typiquement féminin, et incité pour les retombées économiques considérables qu'il peut engendrer tant pour les familles (lorsque la femme envoie de l'argent), que pour l'économie nationale du pays. Raison pour laquelle, comme le dit P. Tabet, les femmes migrantes se retrouvent « bien plus souvent que les hommes prises dans des rapports de travail qui s'apparentent à l'esclavage, tant dans la prostitution, le service domestique ou le mariage [...] que dans les usines. »¹⁷³ Toutes ces raisons l'amènent à reconnaître l'existence d'une « continuité dans la répression et la tentative de prise en main des choix des femmes par les appareils de l'Etat, dans le mépris de leurs droits et dans la tentative constante de les maintenir et/ou de les remettre en situations de dépendance directe. »¹⁷⁴

Dans son dernier chapitre, elle conclut que la possibilité des femmes ou la non-possibilité pour elles de choisir entre avoir sa propre sexualité ou fournir ce service à quelqu'un d'autre, est un produit social.¹⁷⁵ Un produit social dont l'idéologie et la volonté visent à maintenir l'acte sexuel à l'état de service logique rendu par les femmes aux hommes. Elle referme donc cet ouvrage sur ce qu'elle appelle « la grande arnaque », c'est-à-dire une arnaque fondée sur *l'échange économico-sexuel* et

¹⁶⁸ Tabet, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économico-sexuel.*, 130.

¹⁶⁹ Tabet, 125.

¹⁷⁰ Trachman, « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet. »

¹⁷¹ Tabet, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économico-sexuel.*, 132.

¹⁷² Tabet, 138.

¹⁷³ Tabet, 141.

¹⁷⁴ Ibid.

¹⁷⁵ Et patriarcal

qui se trouve au sein des rapports de domination entre hommes et femmes. Avec, d'une part, le surtravail des femmes qui offre aux hommes la possibilité d'accumuler davantage de ressources et de richesses et d'autre part, « l'*appropriation* sexuelle du corps des femmes » en tant que base et instrument de l'*appropriation* de leur travail.¹⁷⁶

« Avec l'*échange económico-sexuel*, nous nous trouvons devant une gigantesque arnaque fondée sur le plus complexe, le plus solide et le plus durable des rapports de classe de toute l'histoire humaine, le rapport entre les hommes et les femmes. Une arnaque toujours à l'œuvre aujourd'hui. »¹⁷⁷

Chapitre 3. Jules Falquet

3.1. Biographie

J. Falquet suit tout d'abord des études en option politique et sociale à Paris et obtient son diplôme en Science Po en 1989.

Son voyage en 1988 au Guatemala, dans le Sud du Mexique et au Belize est cependant l'élément déclencheur qui l'oriente définitivement vers le travail de recherche et militant qu'elle entreprendra par la suite pour les femmes et principalement les femmes du Sud.

Elle y découvre en effet un monde tout à fait différent de la France, de l'Europe et du Vieux monde en général et lui laisse entrevoir l'idée qu'une autre vie, différente du mode de vie occidental et capitaliste, est possible. En réalité, J. Falquet est surtout impressionnée par la capacité des communautés indiennes, et surtout chez les femmes, à préserver leur mode de vie pourtant loin de la société dominante, et ce malgré l'histoire coloniale, les liens politiques et économiques auxquelles ces communautés sont assujetties.¹⁷⁸

Une fois revenue à Paris, un mois plus tard, elle s'implique dans un Collectif de solidarité avec le Guatemala et cherche à apprendre un maximum de choses à propos des populations indiennes, mexicaines et guatémaltèques. C'est ainsi qu'elle lance son premier projet de recherche en Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) qui s'articule autour de l'analyse du fonctionnement du système

¹⁷⁶ Tabet, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange económico-sexuel.*, 169.

¹⁷⁷ Tabet, 169.

¹⁷⁸ Jules Falquet, « Les mouvements sociaux dans la *mondialisation néolibérale* : imbrication des rapports sociaux et classe des femmes (Amérique latine-Caraïbes-France) » (Sous la direction d'Anne-Marie Devreux, Université Paris 8 St Denis, 2012), 4.

scolaire mexicain dans les régions indiennes (le Chiapas étant le deuxième état à plus forte densité de population indienne du pays) et ce qu'il en était pour les femmes, ou plus exactement pour les petites filles.^{179 180}

Entre 1992 et 1994, J. Falquet change de terrain en participant à la lutte révolutionnaire au Salvador et plus spécifiquement aux luttes politiques et à l'autonomisation (ou non) des féministes et lesbiennes. Elle continue à s'intéresser à la situation des femmes et aux rapports sociaux de sexe mais ses recherches se posent cette fois à un niveau plus théorique et collectif car elle constate – et elle le constatait déjà dans ses précédentes recherches au Mexique – que les organisations marxistes, qui incitent pourtant la participation des femmes et leur organisation en leur donnant les moyens nécessaires, sont celles aussi qui les accusent de « divisionnisme », de bourgeoises, de lesbiennes, de marginales ou encore d'occidentalisées, lorsqu'elles essaient de lutter pour leurs propres intérêts. Ce qui l'amène à affirmer que, si le capitalisme est certainement une lutte à mener, il ne suffit pas simplement de se battre contre lui pour faire disparaître le patriarcat ! C'est ainsi qu'elle va découvrir les travaux des féministes matérialistes et notamment ceux de C. Guillaumin à propos des groupes minoritaires, travaux qui constitueront d'ailleurs « un axe d'interrogation sous-jacent à l'ensemble de son travail. »¹⁸¹

Par la suite, elle s'investit très activement depuis la France dans le Comité « les peuples du Chiapas en lutte » en essayant d'inciter une solidarité directe avec les femmes indiennes zapatistes et celles qui travaillent avec elles, en organisant une multitudes d'activités d'information, d'appui politique, de collecte de fonds, etc. mais aussi en organisant une rencontre européenne et intercontinentale en 1996 et 1997 contre le néolibéralisme. Celles-ci vont être déterminantes dans sa volonté de « réfléchir profondément aux liens entre organisations militaires, politiques et sociales, à l'autonomie des organisations de la société civile et tout particulièrement les femmes. »¹⁸²

¹⁷⁹ « En tant qu'Indiennes, principales vecteurs de transmission de la langue maternelle, elles-mêmes importantes clés de résistance culturelle, elles (ou les cultures indiennes) avaient au contraire beaucoup à perdre à l'acculturation obligatoire que proposait le système scolaire. » Jules Falquet, « Les mouvements sociaux dans la *mondialisation néolibérale* : imbrication des rapports sociaux et classe des femmes (Amérique latine-Caraïbes-France) » (Sous la direction d'Anne-Marie Devreux, Université Paris 8 St Denis, 2012), 5

¹⁸⁰ Falquet, « Les mouvements sociaux dans la *mondialisation néolibérale* : imbrication des rapports sociaux et classe des femmes (Amérique latine-Caraïbes-France) », 5.

¹⁸¹ Falquet, 9.

¹⁸² Falquet, 13.

Avant ça, en 1995, J. Falquet entre au Comité de rédaction de la revue « Nouvelles Questions Féministes » qui selon elle, « fut un immense soulagement et un apprentissage théorique et professionnel inestimable »¹⁸³ et ce, grâce aux débats mais aussi à la découverte des mouvements féministes en France, dont elle constate également l'ostracisme que subissent les analyses féministes et tout particulièrement les analyses féministes matérialistes.¹⁸⁴

En 1997, J. Falquet soutient sa thèse et commence à enseigner à l'université Paris 7 jusqu'en 1999.

A propos de cette années 1999, elle soulève comme évènement important les débats portant sur les différentes lignes d'oppression qui bousculent le mouvement lesbien féministe en France. La question qui va le plus secouer le mouvement est tout d'abord celle du racisme suivie par celle des « trans » et de la mixité de sexe. Quant à J. Falquet, elle « continue à travailler et à militer avec et par rapport à des populations et des mouvements sociaux de personnes racisées, sans paradoxalement aborder de front la question du racisme. »¹⁸⁵ Ce qui ne lui évitera pas de subir à son tour les critiques des mouvements féministes Noirs qui l'inciteront en retour à créer des espaces de réflexion « racialement mixtes » mais les retombées sont minimes. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1999, lors de la VIIIème rencontre féministe continentale en République dominicaine à laquelle assiste une présence importante de féministes Noires, qu'elle va tisser une profonde amitié avec des activistes et universitaires Noires qui vont marquer ses réflexions théoriques futures.¹⁸⁶

Trois ans plus tard, elle trouve enfin le temps d'écrire son roman intitulé « Izta la croisée des chemins », une version plus « popularisée » de sa thèse défendue en 1995, avec lequel elle souhaite rendre compte, à un large public, des interrogations politiques qui la traversent.¹⁸⁷

Dans le courant des années 2000, J. Falquet retourne s'installer au Mexique où elle réalise plusieurs recherches pour des associations féministes, dont une première demandée par le Premier ministre sur « Le genre dans la coopération au développement » dans quatre pays d'Europe : la Grande-Bretagne, l'Espagne, les Pays-Bas et la France. Une seconde suivra, pour une petite association féministe qui souhaite recueillir des informations en vue du Forum de Johannesburg sur

¹⁸³ Falquet, « Les mouvements sociaux dans la mondialisation néolibérale : imbrication des rapports sociaux et classe des femmes (Amérique latine-Caraïbes-France) », 14.

¹⁸⁴ Ibid.

¹⁸⁵ Falquet, 16.

¹⁸⁶ Falquet, 14-17.

¹⁸⁷ Falquet, 17.

l'environnement organisé par l'ONU. Dès lors, ces deux rapports lui apporteront de nombreux éléments qui lui seront nécessaires pour sa réflexion globale sur la *mondialisation néolibérale*.¹⁸⁸

Par ailleurs, grâce à sa participation active aux études féministes et plus particulièrement au Centre d'enseignement, de documentation et de recherche pour les études féministes (CEDREF), J. Falquet participe en 2003 à la coordination d'un projet de Master Genre et développement, avec des partenaires suisses, belges et français. Ce projet verra le jour en 2005 et sera mis finalement en application dans le programme académique en 2009-2013. Dès lors, c'est elle qui est responsable de cette spécialité de Master à l'université Paris Diderot.¹⁸⁹

D'autre part, notons également que c'est par le biais des séminaires du CEDREF qu'elle propose avec ses collègues de réfléchir à la « Ré-articulation des rapports sociaux de sexe, « 'race' » et classe dans le cadre de la *mondialisation néolibérale*¹⁹⁰ » et qu'elle va en même temps prendre conscience de la place centrale des questions migratoires : « Je commence alors à réfléchir dans la perspective du déni de statut légal aux migrant·e·s et des violences qui en résultent, ces violences étant imposées aux femmes migrantes bien plus qu'aux hommes. »¹⁹¹

De fait, la *mondialisation néolibérale* s'impose à elle comme l'un des thèmes centraux de ses recherches :

« Le mode d'organisation de la production, de l'échange et de la consommation, qui se déroulent plus que jamais à l'échelle planétaire, est à la fois le produit historique des rapports sociaux antérieurs et ce qui guide leur reconfiguration permanente, ce que j'ai appelé, dans le séminaire du CEDREF, leur « ré-articulation ». Comprendre la *mondialisation néolibérale*, c'est comprendre l'articulation des rapports sociaux ; comprendre les rapports sociaux articulés, c'est comprendre la *mondialisation néolibérale*. »¹⁹²

De manière plus générale, ce concept de *mondialisation néolibérale* lui permet d'une part, de remettre les débats qui l'occupent dans un contexte et d'autre part, de voir si « la classe des

¹⁸⁸ Falquet, « Les mouvements sociaux dans la *mondialisation néolibérale* : imbrication des rapports sociaux et classe des femmes (Amérique latine-Caraïbes-France) », 18.

¹⁸⁹ Falquet, 19-20

¹⁹⁰ Comme nous le verrons d'ailleurs plus en détail plus loin.

¹⁹¹ Falquet, « Les mouvements sociaux dans la *mondialisation néolibérale* : imbrication des rapports sociaux et classe des femmes (Amérique latine-Caraïbes-France) », 26.

¹⁹² Falquet, 27.

femmes », comme définie par le féminisme matérialiste, peut l'aider à comprendre la restructuration de cette classe dans le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Et notamment par le biais d'une certaine forme de *division sexuelle du travail* en articulation également avec une certaine division « raciale » et « sociale » du travail. « Il s'agit donc de proposer une analyse à la fois ancrée historiquement et géographiquement, globale et dynamique. »¹⁹³ En l'occurrence c'est donc pour et au travers de cette analyse que J. Falquet va lancer une nouvelle ligne de réflexion autour de la question sexuelle et internationale du travail en 2004, alors qu'une nouvelle loi sur la prostitution – « délit de racolage » - est votée en France et suscite les débats. Ceci l'amènera vers les travaux de Paola Tabet et son concept d'*échange economico-sexuel*¹⁹⁴ ainsi que vers ceux de Cynthia Enloe à propos du militantisme sur lesquels elle s'appuie pour étudier les évolutions néolibérales du marché du travail et le type d'emplois auquel ont accès les hommes et les femmes les moins privilégié·e·s de la planète.¹⁹⁵

Par conséquent, J. Falquet coordonne en 2008 la rédaction d'un nouveau Cahier du CEDREF sur les migrations et les politiques migratoires, en lien avec les évolutions néolibérales de l'organisation mondiale du marché du travail. Elle participe également à la rédaction de cet ouvrage, suivi dans la foulée par un autre article en 2010, rédigé avec Nasima Moujoud, intitulé « Cent ans de sollicitude »,¹⁹⁶ dont l'objectif est de retracer historiquement le travail des bonnes en France. En regard du courant du féminisme matérialiste, ces articles sont intéressants car ils permettent de soutenir l'une de leur contribution majeure aux études féministes : leur reconnaissance de l'existence d'une véritable classe des femmes. On note cependant une avancée : remettre au centre de cette classe la notion de travail domestique en démontrant qu'une partie de ce travail gratuit des femmes est surtout réalisé aujourd'hui par une certaine catégorie de femmes, c'est-à-dire les moins privilégiées, au profit de celles qui peuvent se payer une bonne.¹⁹⁷

¹⁹³ Falquet, « Les mouvements sociaux dans la *mondialisation néolibérale* : imbrication des rapports sociaux et classe des femmes (Amérique latine-Caraïbes-France) », 28.

¹⁹⁴ Comme nous le verrons également plus en détail plus loin.

¹⁹⁵ Falquet, « Les mouvements sociaux dans la *mondialisation néolibérale* : imbrication des rapports sociaux et classe des femmes (Amérique latine-Caraïbes-France) », 29.

¹⁹⁶ Falquet, 166.

¹⁹⁷ Falquet, 30.

Enfin, c'est également lors de cette année 2008 que J. Falquet publie son livre « De gré ou de Force » qu'elle présentera de nombreuses fois en Belgique et en France et que nous analyserons en détail plus loin.

Pour conclure, la posture de travail de J. Falquet vise, comme nous venons de le constater, une double méthode : d'une part, celle de chercheuse et sociologue en analysant les mouvements sociaux et d'autre part, celle de militante socio-politique en prenant part elle-même à ces mouvements. Néanmoins, même si ses intérêts et sa formation initiale dans le domaine des sciences politiques l'ont dirigée plus vers l'étude des mouvements sociaux que des communautés, des cultures ou des identités, elle n'hésite pas à compléter sa méthode sociologique avec des méthodes ethnographiques et anthropologiques en s'immergeant au cœur des mouvements sociaux qu'elle analyse. Au fur et à mesure, sa démarche s'est « progressivement orientée vers un triple travail, de socio-histoire, de sociologie et d'anthropologie des mouvements sociaux. »¹⁹⁸ Enfin, cette posture engagée est, selon elle, la seule valable, ou du moins la seule adaptée à son objectif qui n'est pas d'établir une science « parfaitement bonne » mais plutôt « de produire des connaissances et d'alimenter des pratiques les plus « utiles » possible pour atteindre une société plus juste. »¹⁹⁹

3.2. « De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation » - 2008 ²⁰⁰

Cet ouvrage paru en 2008 :

« S'appuie sur plus de quinze années de travail, d'observation, de participation, de lectures et de discussion, dont plusieurs passées en Amérique latine et aux Caraïbes, notamment au Mexique (en 1989-1990 puis en 2001-2002) et au Salvador (de 1992 à 1994), sans aussi compter de très nombreux séjours dans ces pays mais aussi en République dominicaine, en Colombie, au Brésil et plus brièvement au Chili, au Pérou et dans différents pays d'Amérique centrale. »²⁰¹

¹⁹⁸ Falquet, « Les mouvements sociaux dans la *mondialisation néolibérale* : imbrication des rapports sociaux et classe des femmes (Amérique latine-Caraïbes-France) », 2.

¹⁹⁹ Falquet, 3.

²⁰⁰ Jules Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation.*, La Dispute, Le genre du monde (Paris, 2008).

²⁰¹ Falquet, 13.

Il a pour objectif l'analyse critique de la *mondialisation néolibérale* en ce qu'elle induit comme conséquences les plus néfastes pour les femmes.

En ce qui concerne l'articulation de son analyse sociologique, J. Falquet posera quatre hypothèses. La première : la *mondialisation néolibérale* renforce les systèmes d'exploitation de classe et de 'race' ainsi que le système patriarcal global. La deuxième : cette mondialisation est imposée par la coercition et la violence matérielle (économique et physique) et présente une dimension genrée très importante. La troisième : elle est légitimée grâce à la construction « d'un consensus idéologico-politique » dont une des ruses consiste à « faire participer » les femmes. Et la quatrième : il est nécessaire de mettre au premier plan les « remises en cause » et les « alternatives » des féministes, au travers des mouvements sociaux, « si nous voulons réellement qu'un autre monde advienne ».²⁰²

Tout d'abord, J. Falquet re-contextualise et définit ce qu'est la « doctrine néolibérale ». Cette doctrine « consiste avant tout en une profonde réorganisation du système de production, de distribution et de consommation à l'échelle mondiale »²⁰³ et prend ses fondements dans l'ensemble des transformations politiques et économiques du système capitaliste, dont l'avènement peut être replacé, historiquement parlant, lors de l'effondrement de l'URSS et du camp socialiste en 1991.²⁰⁴ Cette transformation significative du monde dans sa globalité est marquée principalement par « l'essor prodigieux des services, des moyens d'information et de communication (NTIC), des transports et des nouvelles technologies. »²⁰⁵ Cependant, si celle-ci est vue comme un moyen positif de faire circuler les « personnes et les idées, la modernisation exponentielle et un progrès sans fin »,²⁰⁶ elle n'en est pas moins le signe de « la continuité du développement du système-monde, du capitalisme »²⁰⁷ que J. Falquet choisit de nommer : *mondialisation néolibérale*.

En ce qui concerne les transformations au niveau économique, elle déplore surtout la volatilité de l'économie et les spéculations qui en découlent, dues notamment au développement des NTIC mais aussi l'impuissance et l'ingérence des Etats nations qui ne parviennent plus à garder la mainmise

²⁰² Jules Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation.*, La Dispute, Le genre du monde (Paris, 2008), 11-12.

²⁰³ Falquet, 21.

²⁰⁴ Et en ce qui concerne son institutionnalisation à l'échelle mondiale, lors de la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995

²⁰⁵ Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation.*, 23.

²⁰⁶ Falquet, 24.

²⁰⁷ Falquet, 25.

sur l'économie. Il en résulte que nous nous trouvons face à une économie complètement désencastrée du social et du politique.

Au niveau des transformations sur le plan social, J. Falquet souligne l'écart de plus en plus profond entre les riches et les pauvres causé par l'accaparement et l'expropriation brutale des ressources par une minorité « d'hommes adultes ou âgés de classe supérieure et en majorité blancs et/ou occidentaux », ²⁰⁸ au détriment de la majorité de la population.

Enfin, elle rejette également le démantèlement du *Welfare state* ²⁰⁹ marqué concrètement par la privatisation des entreprises et du service public, dont les femmes sont les premières victimes ²¹⁰, la réduction du droit au travail induite par différentes réformes législatives et ayant pour conséquences la prolifération du *travail féminin* à bas coût dans les pays du Sud et aussi l'expropriation des communautés rurales qui s'industrialisent de plus en plus ²¹¹. Le résultat de cette dégradation de l'Etat providence n'est autre que l'accroissement des migrations nationales et internationales de femmes paupérisées, encouragées soit par les lois migratoires qui visent à faire baisser le coût de la main d'œuvre, soit par les Etats volontairement aveugles. ²¹²

En ce qui concerne cette fois les transformations au niveau géopolitique, J. Falquet accuse le développement d'une nouvelle forme de souveraineté qu'elle appelle « empire » causée d'un côté, par le recul des puissances occidentales face à l'avancée des pays asiatiques et de l'autre, par la perte du pouvoir de l'Etat comme cité plus haut ²¹³ concurrencé par la montée en puissance des institutions multinationales (FMI, Banque mondiale, ONU et ses organisations satellites.) ²¹⁴

Enfin, la dernière transformation qu'elle cite se situe au niveau politico-idéologique avec l'éclosion de deux discours majeurs écrits sur les ruines du « socialisme ». Il s'agit de l'idéologie nationaliste et de la social-démocratie, deux idéologies considérées pourtant comme paradoxales étant donné le caractère plutôt nationaliste de la première et la préconisation de la « bonne gouvernance » de la

²⁰⁸ Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation.*, 29.

²⁰⁹ L'ancien pacte social-démocrate de l'Etat social, induit par les politiques de Margaret Thatcher en GB (1979) et de Ronald Reagan aux USA (1980). Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation* 22.

²¹⁰ « Les femmes qui étaient employées dans les secteurs publics se retrouvent à devoir retourner aux tâches de reproduction sociale (travail ménager au sein de la famille, collectivités ou entreprises, élevage des enfants, soins aux personnes âgées, aux malades et aux hommes adultes valide) dont l'Etat se décharge ». Falquet, 30-31.

²¹¹ J. Falquet parle même de « nouvelle phase d'enclosure des communaux ». Falquet, 35.

²¹² Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation.*, 27-40.

²¹³ Perte en partie car l'Etat garde toujours son pouvoir militaire et policier et surtout un pouvoir réel au niveau économique pour le bonheur des entreprises multinationales. Falquet, 42.

²¹⁴ Notamment l'Unicef (enfance), l'Unesco (culture), le PNUD (environnement), l'OIT (travail), L'UNIFEM (Femme), la FAO (alimentation), le HCR (réfugié·e·s), FNUAP (population), etc. Falquet, 44

seconde. Pourtant, l'une comme l'autre ont des effets dévastateurs pour les femmes en général : recul ou absence de droits sexuels, reproductifs et économiques ou encore la non prise en compte des femmes et des déshéritée·s de la planète lorsqu'il s'agit pourtant d'agir pour le « développement durable ».²¹⁵

Une fois les bases de la *mondialisation néolibérale* posées, J. Falquet nous livre, dans le deuxième chapitre de son ouvrage, une analyse plus poussée du marché du travail qui repose sur deux aspects : « les hommes en armes et les femmes de service. »

J. Falquet constate, grâce à l'analyse des nouveaux emplois informatisés et transnationalisés de la *mondialisation néolibérale*, que ceux-ci continuent à poursuivre le vieux modèle fondé sur la division sexuelle du travail. Avec d'un côté, les tâches réservées aux femmes, dites de services, comme le travail d'entretien et de nettoyage, le travail du *care* et le travail du sexe, et de l'autre, celles réservées aux hommes qui consiste, selon elle, à se tenir derrière une arme. Cette prolifération des « hommes en armes »²¹⁶ résulte des guerres et des conflits - qu'elle appelle « guerre de basse intensité »²¹⁷ - qui s'éternisent dans les pays du Sud et qui sont engagé·e·s, voire entretenu·e·s, par leurs employeurs, c'est-à-dire les Etats eux-mêmes, à travers notamment l'armée et la police, les entreprises de sécurité privée ou encore les « voyous, trafiquants et mafieux. »²¹⁸ En ce qui concerne le travail de « service » imposé aux femmes, J. Falquet choisit de concentrer son analyse sur le marché du sexe, étant donné sa montée en puissance depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ce marché comprend en réalité deux grandes catégories : la pornographie, dont l'expansion est soutenue grâce au développement des nouvelles technologies de la communication et la prostitution renforcée en temps de guerre par les hommes en armes²¹⁹ et en temps de paix par la migration et le tourisme sexuel.²²⁰

Cette opposition entre les « hommes en armes et les femmes de services » révèle ainsi « un durcissement des rapports sociaux de sexe et une nette aggravation de la situation, matérielle

²¹⁵ Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation.*, 27-47.

²¹⁶ « Dans une armée, une police, une milice, une mafia, une prison, un supermarché, un bordel, une zone résidentielle, un jardin public, une guérilla, une organisation « terroriste » ou une petite bande locale » Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, 53.

²¹⁷ Nous détaillerons ce concept dans l'analyse du second ouvrage de J. Falquet « Pax neoliberalia ».

²¹⁸ Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation.*, 28.

²¹⁹ « Aujourd'hui, de nombreuses armées incluent officiellement dans leur budget un poste correspondant à l'assouvissement des « besoins sexuels ». Ainsi les hommes en armes créent l'offre mais aussi la demande. Tabet, 61.

²²⁰ Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation.*, 53-61.

notamment, de la majorité des femmes dans le monde »²²¹, alors qu'elle constitue pourtant « une des manières les plus actuelles de générer de considérables plus-values dans le monde néolibéral. »²²²

Par la suite, J. Falquet se penche sur l'action des institutions internationales mises en place depuis la Deuxième Guerre mondiale, qui sont principalement l'ONU, le FMI et la Banque mondiale.

Elle révèle comment l'ONU a réussi à se positionner en tant qu'alliée des femmes en mettant à son agenda « les conférences mondiales de la femme » et en invitant autour de la table les mouvements féministes. Ceux-ci se sont finalement retrouvés englués par de puissantes ONG qui captent la majorité des financements²²³ : « Le mouvement se transforme en somme d'organisations qui se cristallisent en institutions de plus en plus bureaucratisées, donnant lieu au phénomène de l' *ONGisation*. »²²⁴. Elle ajoute que l'ONU se sert de ces ONG pour les inciter à travailler sur ses propres projets²²⁵ qui sont loin d'aller dans l'opposition de la *mondialisation néolibérale*, que du contraire, ces projets engendrent des conséquences néfastes pour les femmes du monde entier !²²⁶

J. Falquet démonte ensuite la stratégie du FMI et de la Banque mondiale. Au lieu de mettre en place une politique en faveur de l'environnement et du développement – comme elle se « vante » pourtant de le faire – cette stratégie ne vise pas le bien-être de la planète et de ses habitant·e·s mais l'ambition de nourrir les logiques économiques de la *mondialisation néolibérale*, en créant notamment des zones naturelles qu'ils exploitent par profit.²²⁷

Enfin, elle dénonce également comment l'ONU, appuyée par le FMI et la Banque mondiale et avec l'aide de l'Agence Internationale pour le développement (ou l'USAID), tente de contrôler la fécondité des femmes du Sud jugée « responsable de la faim dans le monde et de la pression sur l'environnement ». Elle ajoute qu'ils ont réussi à capter l'argent qui circulait informellement dans la plupart des sociétés traditionnelles²²⁸ pour le reconvertir en « micro-crédit » à des taux

²²¹ Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation.*, 80.

²²² Falquet, 80.

²²³ Falquet, 91-96.

²²⁴ Falquet, 97.

²²⁵ J. Falquet reprend ici le projet de « développement durable » et du tourisme.

²²⁶ Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation.*, 91-105.

²²⁷ Voir le cas de la Réserve intégrale de la biosphère de Montes Azules au Chiapas (Mexique) et le Plan Puebla Panamá (PPP) dans la région méso-américaine. Falquet, 108-112.

²²⁸ Comme la « tontine »

d'emprunt faramineux et au détriment encore une fois des femmes du Sud, puisque ce sont elles qui étaient initialement les détentrices de cette économie sous-terraine.²²⁹

3.3. « Pax neoliberalia » - 2016 ²³⁰

La violence fait partie des phénomènes caractéristiques de l'oppression des femmes que J. Falquet a choisi d'étudier car il s'agissait d'un phénomène auquel elle était constamment confrontée dans ses études à plusieurs niveaux. C'est aussi parce que son travail porte, en majeure partie, sur des pays ayant été traversés par de nombreuses guerres ou subissant de manière générale une violence tout particulièrement brutale. Par ailleurs, sa volonté était aussi de pouvoir rassembler des travaux qui ne parvenaient pas encore à être croisés les uns avec les autres, alors que plusieurs féministes avaient déjà souligné auparavant l'importance de pouvoir procéder à une analyse transversale de la violence afin de montrer l'existence d'un *continuum de la violence*.²³¹

Le fil rouge de cette étude est de dénoncer la « guerre de basse intensité »²³², et avec elle, l'apprentissage, la démonstration et l'utilisation de la violence comme instrument clé et pratique structurelle et systémique du maintien des rapports sociaux de sexe ainsi que de l'ordre social au sein de la société.²³³

La méthodologie utilisée par J. Falquet pour établir ce concept s'appuie sur l'analyse de trois cas concrets de « guerre de basse intensité » repérés à travers le monde : l'institution du service militaire en Turquie, les féminicides perpétrés à partir des années 1990 à la frontière nord du Mexique et les féminicides commis au début des années 1980 au Guatemala.

Dans un premier temps, avant de passer à la démonstration des trois cas concrets de violence, J. Falquet établit un premier lien avec la « guerre de basse intensité » en réalisant une comparaison entre violence domestique et torture.²³⁴ Elle pose, en effet, l'hypothèse que la violence domestique n'est pas un phénomène uniquement privé, comme on pourrait ou voudrait le faire croire, mais bien un fait social et politique.²³⁵

²²⁹ Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, 112-24.

²³⁰ Jules Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, Editions iXe (Donnemarie-Dontilly, 2016).

²³¹ Jules Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, Editions iXe (Donnemarie-Dontilly, 2016), 7-8

²³² Issu de sa thèse de doctorat en 1997.

²³³ Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 12-13.

²³⁴ La torture dite politique.

²³⁵ Tout comme la torture.

A l'issue de cette comparaison, les résultats révèlent que ces deux formes de violence, perçues de prime abord comme distinctes, présentent une série de points communs : « l'isolement » qui consiste pour la plupart en des techniques de démoralisation et d'isolement destinées à fragiliser et à organiser l'impuissance de la personne qui la subit (enfermement dans un espace clos et hors des règles sociales), « la violence physique » (y compris la menace de violence ou la violence envers d'autres membres de la famille), « la violence sexuelle » dont le viol est monnaie courante autant dans la violence domestique que dans la torture²³⁶ et enfin « les techniques de tortures psychologiques » visant, entre autre, à faire croire à la personne qu'elle peut avoir confiance en son tortionnaire, via ce qu'elle appelle la « technique du tortionnaire bon. »^{237 238}

Par ailleurs, les tortures et violences contre les femmes provoquent des effets psychologiques et permanents sur les personnes qui les subissent²³⁹ : « dissociation » (« ce n'est pas à moi que ça arrive en tant que sujet »), « autodestruction », « dévalorisation de soi », « confusion » (peur qui mène à des angoisses et à la paranoïa), « dynamique des relations interpersonnelles » (« le bourreau est le soigneur qui cogne et qui console. Qui console et qui cogne. La figure de toute puissance »)²⁴⁰, « torture sexuelle » et enfin « la dynamique existentielle » (tendance à la répétition des expériences de violence).²⁴¹ Mais ce n'est pas tout puisque ces effets portent au-delà de la personne pour s'étendre jusqu'à la famille, les groupes auxquels elle appartient et même l'ensemble de la société. C'est ainsi que J. Falquet rend compte qu'il n'est pas nécessaire comme elle le dit : « de violer ou de battre toutes les femmes tous les jours : quelques cas particulièrement horribles présentés avec éclat par la presse à scandale ou rapportés par les voisines suffisent pour que chacune s'inquiète et redoute d'enfreindre les normes censées la protéger de pareils sorts » [...] ; ainsi l'isolement, la passivité et la résignation semblent bien être les principaux effets obtenus par l'exercice de la violence domestique comme celui de la torture.²⁴²

²³⁶ Sans oublier le risque de contracter une maladie sexuellement transmissible ou de tomber enceinte.

²³⁷ Qui signifie se montrer aimable, paternel afin de créer une relation spéciale de dépendance envers le tortionnaire. Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 33.

²³⁸ Falquet, 33.

²³⁹ J. Falquet se base ici sur l'analyse d'Elisabeth Lira et Eugenia Weinstein, en citant des dynamiques communes à la torture et aux violences domestiques. Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 38-50.

²⁴⁰ Falquet, 46.

²⁴¹ Falquet, 38-50.

²⁴² Falquet, 56.

Dans un second temps, J. Falquet procède à l'analyse structurelle des actes de violence en général et met ainsi en évidence²⁴³ quatre éléments constitutifs d'un acte de violence : « la structure formelle de l'acte » (l'enfermement et l'absence d'alternatives pour se réfugier), « l'équation personnelle » (les rôles sociaux masculins et féminins qui tendent à inculquer la passivité et la soumission aux petites filles et la valorisation de la violence aux garçons), « le contexte » qui rend possible la violence (le fait d'avoir créé la « sphère privée » comme un espace de non-droit) et enfin « le fond idéologique de l'acte » (le fait qu'une « sécurité domestique » serait nécessaire).²⁴⁴

Ensuite, une fois l'analogie réalisée entre torture et violences domestiques et les bases structurelles d'un acte de violence mises en exergue, J. Falquet va tenter de faire apparaître sa dimension politique en analysant les conséquences collectives et sociales de l'exercice de la violence contre les femmes.²⁴⁵

Pour ce faire, elle revient plus spécifiquement sur les techniques de « guerre de basse intensité », qui sont les nouvelles techniques « pensées pour les nouveaux types de conflits apparus avec les luttes modernes pour l'indépendance et/ou la révolution »²⁴⁶ et qui consistent - au lieu d'opposer des armées de différents pays - à « opposer les forces répressives d'un Etat (armée, police, groupes paramilitaires) à tout ou partie de sa propre population. »²⁴⁷ Il s'agit finalement d'une pratique qui consiste plus à contrôler les corps et les esprits et à « réorganiser en profondeur le tissu social » qu'à s'emparer d'un territoire. Cette pratique présente manifestement des similitudes avec la violence exercée à l'encontre de la classe des femmes qui s'opère, comme l'énonce J. Falquet, selon trois grands axes : « le contrôle de l'accès à l'information » et « une logique de désinformation » en faisant croire aux femmes que leur place est prédestinée ou naturelle (ce qui signifie pour elles : ne pas pouvoir étudier, ne pas connaître le fonctionnement de son propre corps, ne pas pouvoir avoir accès à sa propre sexualité, etc.), « la polarisation de la société entre deux clans distincts » (hommes et femmes) ainsi que « la répression sélective et la terreur généralisée » (isolement social, injure, violence physique et même assassinat mais aussi l'exclusion, l'exil, la privatisation de logement ou d'emploi, etc.).²⁴⁸

²⁴³ En se basant sur les résultats d'Ignacio Martín Baró en 1983.

²⁴⁴ Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 50-55.

²⁴⁵ Falquet, 55.

²⁴⁶ Falquet, 58.

²⁴⁷ Ibid.

²⁴⁸ Falquet, 59-64.

En résumé, les similitudes existantes entre torture et violence domestique étant posées, les effets psychodynamiques de la violence étant démontrés et les preuves étant amenées qu'il s'agit bien là d'un phénomène qui dépassait les personnes, les couples et les familles concernées pour l'élever à l'échelle de la société en général, J. Falquet peut qualifier la violence domestique de dispositif plus large de contrôle social qu'elle conceptualise sous le *continuum de la violence*.

Pour terminer, J. Falquet²⁴⁹ fait une nouvelle comparaison, mais historique cette fois, avec la violence utilisée au XV^e siècle, à l'époque de l'Inquisition, lorsque le catholicisme²⁵⁰ a organisé une persécution massive à grande échelle visant principalement les femmes, d'abord en Europe puis dans les territoires en cours de colonisation. Un acte de terreur de grande ampleur qui a eu pour conséquences l'enfermement des femmes dans la sphère domestique et a fortiori, l'*appropriation* de leur travail qui, une fois transformé en travail domestique gratuit et naturel, a permis « l'accumulation primitive²⁵¹ peu visible, mais pourtant essentielle au développement du monde de production capitaliste. »²⁵² En d'autres termes, ces actes de violence orchestrés spécialement contre les femmes ont surtout permis de dégager du surplus bien au-delà de la sphère dite privée de la reproduction sociale, pour la société dans sa globalité.²⁵³

De cette manière, J. Falquet nous démontre comment la violence contre les femmes s'organise de manière structurelle et systémique et prend forme à l'échelle internationale en cherchant à rendre les individus vulnérables, autant par le concours d'acteurs individuels que collectifs que par « des institutions internationales, étatiques notamment, qui l'autorisent en fermant les yeux ou, la légitiment en créant un cadre légal favorable à son exercice. »²⁵⁴ En l'occurrence, trois cas spécifiques vont permettre de comprendre concrètement comment toutes ces formes de violences contribuent à dégager du surplus et ce bien au-delà de la sphère privée, pour la société dans sa globalité.²⁵⁵

Dans son deuxième chapitre, J. Falquet établit un deuxième lien avec la « guerre de basse intensité » que l'on retrouve dans l'analyse du service militaire turc, en tant qu'institution de

²⁴⁹ En se basant sur le travail de Silvia Federici.

²⁵⁰ À partir du célèbre manuel « *Malleus Maleficarum* ».

²⁵¹ Terme employé par Silvia Federici avant J. Falquet

²⁵² Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 67.

²⁵³ Ibid.

²⁵⁴ Falquet, 65.

²⁵⁵ Falquet, 67.

socialisation et de formation - après le système scolaire - de la classe des hommes. D'abord, elle pose l'hypothèse du service militaire, non comme une institution inculquant la virilité aux hommes, mais bien comme une institution cherchant à construire un « collectif » basé sur l'exclusion d'un autre groupe, celui des femmes. Cette exclusion se construit notamment par le lien étroit que ceux-ci tissent avec leur armes²⁵⁶ ou encore par leur appartenance commune et biologiquement différente de celle des femmes, celle de porter un pénis.²⁵⁷ La violence et la hiérarchie y jouent également un rôle très important et montrent un système parfaitement organisé, en les plaçant, en tant que jeunes recrues, du côté de ceux qui subissent la violence par les plus anciens et lorsqu'ils ont accompli leur ascension dans l'échelle hiérarchique, du côté de ceux qui peuvent infliger la violence aux plus jeunes, créant ainsi une relation de dominant-dominés qu'ils pourront reproduire dans la société civile et au sein de leur couple ou de leur famille.^{258 259} De fait, l'institution militaire, créée et institutionnalisée par les Etats, constitue réellement un moyen efficace pour unifier la classe des hommes et les placer du côté des dominants au détriment des femmes abandonnées aux échelons inférieurs.

Le troisième lien avec la *guerre de basse intensité* est le phénomène des féminicides commis à Ciudad Juárez au Mexique. J. Falquet range, en effet, ces féminicides au rang d'arme et de nouvelle forme de violence spécifique du néolibéralisme au Mexique.²⁶⁰

Pour réaliser son analyse, elle va se baser sur plusieurs études réalisées à partir de féminicides de Juárez et notamment sur celles de Marie-France Labrecque qui,

« Suggère de recourir à une perspective féministe globale en termes de système patriarcal, ce dernier faisant le lien entre exploitation du travail des femmes, l'impunité

²⁵⁶ « Comme leur propre femme, ils la possèdent entièrement, dorment avec elle et ne doivent jamais la prêter à personne ». Falquet, 76.

²⁵⁷ Selon l'analyse de Falquet, cette appartenance au groupe ne se réfère pas à l'identité de genre de l'individu ou encore à ses pratiques sexuelles mais bien à son identité sexuelle.

²⁵⁸ De plus, J. Falquet explique également que le fait de pouvoir décharger ses corvées sur une plus jeune recrue est aussi une puissante motivation pour monter dans la hiérarchie et se retrouver ainsi du côté des dominants.

²⁵⁹ Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 82-87.

²⁶⁰ « Julia Estela Monárrez Fragoso qui a réalisé sa thèse sur les féminicides » [...] « comptabilise 382 femmes et fillettes assassinées entre 1993 et 2004 et l'anthropologue québécoise Marie-France Labrecque recense pour sa part 941 féminicides entre 1993 et 2010 ». Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 107.

assurée par l'Etat, la tolérance à la misogynie inscrite dans la culture dominante et l'exercice du pouvoir masculin dans la sphère intime. »²⁶¹

Ensuite, elle utilise celle de la journaliste états-unienne Diana Washington Valdez qui a répertorié un ensemble de cas de féminicides au Mexique desquels elle a pu repérer deux traits communs : le fait que « le gouvernement connaît les assassins et que l'inaction des autorités recouvre de troublantes questions politiques ». ²⁶² Elle révèle également l'existence de liens troublants entre les féminicides et la vie politique mexicaine des années 1990, comme par exemple l'inaction de certaines personnes haut placées et leurs liens étroits avec le trafic de drogue.

L'article de Déborah Weissman montre, quant à lui, que leurs impunités sont dues à la responsabilité de l'Etat mexicain mais aussi du gouvernement états-unien et d'autres acteurs capitalistes transnationaux. ²⁶³

Celui d'Alicia Schmidt Camacho démontre également :

« Comment de nouveaux acteurs politiques et économiques ont dénationalisé l'espace de la frontière et créé pour les femmes des conditions de non-citoyenneté. Elle affirme que les Féminicides de Juárez sont la conséquence d'un projet visant à produire une population sans droits, féminisée, directement appropriable pour le travail et le service sur les marchés du travail tant légal qu'illégal. La production de ce groupe subalterne a entraîné la sexualisation des corps des Mexicaines pauvres entre les deux pays ». Les usines d'assemblage et l'industrie touristique, qui font si visiblement commerce des capacités physiques des Mexicaines, ne sont que les plus en vue des sites qui érotisent leur hyper-exploitation ». ²⁶⁴

Et enfin, elle se base sur l'ouvrage de Fregozo et Bejarano qui permet de « comparer le phénomène du féminicide dans différents pays du continent, marqués ou non par des dictatures ou des guerres contre-insurrectionnelles. » ²⁶⁵

²⁶¹ Elle mentionne une série de viols commis à Mexico à la fin des années 1980 par des officiers ; qualifiés par certains experts de viols de groupe, ils « représentent une sorte de rite de création de fraternité pour certains policiers collaborant avec le crime organisé » Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 110.

²⁶² Falquet, 115.

²⁶³ « Propriétaires d'usines d'assemblage et d'autres acteurs économiques, qui depuis de longues décennies et grâce au renforcement de la frontière, s'organisent pour abaisser le coût de la main-d'œuvre mexicaine, surtout féminine ». Falquet, 120.

²⁶⁴ Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 120.

²⁶⁵ Falquet, 120.

De ces divers travaux, J. Falquet met en avant trois pistes d'interprétation majeure des féminicides sexuels systémiques, qui peuvent aussi servir de pistes de réflexion : la première vient du fait que les violences et les assassinats de ces femmes, qui « avaient des positions de classe et de « 'race' » », suivaient une logique d'abaissement du coût de la main-d'œuvre. Elle suggère, pour compléter ce constat, de considérer également le concept *d'amalgame conjugal* de Paola Tabet (qui comprend le travail domestique, émotionnel, sexuel et le travail procréatif) ainsi que le concept de *l'appropriation* de Collette Guillaumin (démontrant l'une des tendances de la *mondialisation néolibérale* à faire glisser *l'appropriation* des femmes de la sphère privée à la sphère collective) comme processus permettant de comprendre le phénomène de désencastrement du travail des femmes, de la sphère privée vers le marché du travail salarié classique. Cette transformation représente en réalité une aubaine, principalement pour les hommes, qui peuvent ainsi s'enrichir grâce à l'exploitation.²⁶⁶ La deuxième piste est que les féminicides sont un moyen de communication efficace pour intimider et terroriser les femmes travailleuses elles-mêmes mais aussi d'autres personnes afin de les empêcher de s'organiser individuellement ou collectivement. Et la troisième piste n'est autre que les effets sociaux globaux que ces assassinats ont sur la population qui, avec l'habitude, finit par banaliser le phénomène. A ces constats, J. Falquet ajoute que ces assassinats massifs s'inscrivent également dans une continuité historique et dans un processus collectif de transmission de techniques de violence par des représentants des autorités, soutenus qui plus est par le gouvernement ^{267 268}.

Pour toutes ces raisons, les féminicides de Juárez semblent non seulement nous aider à comprendre la réorganisation néolibérale du travail grâce à la mise en évidence du phénomène de « désamalgamation » conjugal mais aussi à penser la réorganisation néolibérale de la violence via l'illustration de l'existence de liens entre violence contre les femmes et « guerre de basse intensité. » Tout comme ils permettent également de dévoiler le rôle que jouent certains Etats qui, dépendant de l'avancée néolibérale, ferment les yeux ou pire soutiennent les violences envers les femmes pour leur profit.²⁶⁹

²⁶⁶ Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 122-123.

²⁶⁷ Qui entraînait et équipait les troupes mexicaines avec l'appui de la France, d'Israël ou encore de l'Allemagne, pour qui le marché de la violence est aussi un important débouché commercial. Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence* 129.

²⁶⁸ Voir son travail sur « les femmes de service ».

²⁶⁹ Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 131-132.

« La mondialisation néolibérale et son avidité de main-d'œuvre exercent des pressions nombreuses, violentes et contradictoires sur les femmes, et surtout sur les femmes racisées et prolétarisées, car il s'agit désormais de les entraîner sur le marché du travail tout en continuant à les obliger à assurer la reproduction sociale de la force de travail. »²⁷⁰

Néanmoins, les explications des cas précédents lui semblent insuffisantes car elles s'arrêtent aux conséquences ou au contexte idéologique de ces actes de violence. Seules sont montrées les images des perpétrateurs déviants et des victimes à sauver et seul le rôle de l'Etat en aval est dévoilé. Ces explications sont insuffisantes pour prendre en compte « la complexité des racines historiques, économiques et politiques de guerre comme violences quotidiennes. »²⁷¹

C'est pourquoi, dans son dernier chapitre, J. Falquet va se pencher sur la lutte particulièrement réussie de femmes ayant survécu à la violence afin de montrer comment elles parviennent à proposer de « nouvelles analyses et de nouvelles formes d'intervention très politiques. »²⁷²

Ainsi, au Guatemala, malgré l'indépendance proclamée en 1821, l'Etat continue à coloniser le territoire ainsi que la population majoritairement indienne qui y vit. Après un coup d'état organisé par la CIA en 1954, le nouveau gouvernement militaire ainsi que la Banque mondiale et des coopérations états-uniennes vont relancer la colonisation dans le nord du pays afin de s'emparer des diverses essences précieuses et profiter de l'élevage extensif et du pétrole. Cette colonisation est assurée grâce à la création de la Frange Transversale Nord (FTN)²⁷³ que J. Falquet décrit comme étant « le lieu de tous les enrichissements pour les militaires et les politiciens du pays, puis la première zone d'implantation de la guérilla, et enfin, le point de mire des multinationales extractivistes et des organisations de narcotrafiquants. »²⁷⁴ Entre 1982 et 1983, le général putschiste Ríos Montt - appuyé par les Etats-Unis – va organiser la majeure partie de la répression des

²⁷⁰ Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 133.

²⁷¹ Falquet, 137.

²⁷² Falquet, 138.

²⁷³ Il s'agit d'une ceinture stratégique créée par le régime militaire autour d'un territoire afin de contrôler la zone sous l'emprise des guérillas mais aussi pour tirer profit des richesses naturelles en pétrole, minerais et énergie hydroélectrique de la région. FTN devient un centre d'attention, de surveillance et d'actions militaires. Agnès Bergeret, « Conflit foncier, reconfiguration territoriale et valeurs de la terre dans les montagnes de Cahabón (Guatemala). », *Revue de géographie alpine, Montagnes et conflictualité : le conflit, facteur d'adaptations et d'innovations territoriales*, no 104-1 (2016), <https://doi.org/10.4000/rga.3199>.

²⁷⁴ Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 142.

populations indiennes²⁷⁵ par l'exercice de la violence comprenant des massacres et des viols de masse, dont notamment 50.000 femmes sont les victimes.²⁷⁶

Par la suite, en 1996, toute l'Amérique centrale se retrouvant engluée dans une crise économique et politique, la situation s'empire de nouveau avec l'influence des gangs armés au Salvador et des cartels de drogue mexicains. En effet, au niveau économique, avec le Traité de libre-échange signé en 1994 par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique (ALENA) et le plan Puebla Panama en 2001²⁷⁷, le Guatemala se retrouve à devoir faire face à l'inflation, ce qui mènera à un nouveau cycle extractiviste minier au Guatemala et dans tout le continent. Les concessions d'exploration et d'exploitation se verront confiées à des entreprises transnationales. La population va tenter de résister mais va vite se faire rabrouer par le gouvernement qui d'une part, vote des lois pour couvrir ses agissement et de l'autre, envoie son armée afin de terroriser les paysannes indiennes ou les chasser de leur terres.²⁷⁸

Grâce au cas supplémentaire du Guatemala, on ne peut que constater les rôles joués conjointement par l'Etat, les gouvernements et les « hommes en armes »²⁷⁹ dans leur lutte pour le maintien et la poursuite du système néolibéral, dont l'objectif ultime est l'accumulation du profit. Le moyen pour y parvenir demeure la violence structurelle et systémique contre les populations et plus particulièrement les violences sexuelles contre les femmes.

C'est sur ce constat accablant que de multiples mouvements de femmes vont prendre appui pour se mobiliser. C'est le cas du groupe « Mujeres transformando el mundo » (MTM) qui en 2010, organise un « tribunal de conscience »²⁸⁰ contre les violences sexuelles perpétrées durant le conflit, qu'elles présenteront dans la foulée à la Cour interaméricaine des droits humains (CIDH). L'affaire est donc portée finalement devant les tribunaux nationaux en 2012 en accusant deux hommes²⁸¹ qui seront finalement condamnés en 2016 à 360 ans de prison. Un autre mouvement à citer en exemple est « le mouvement des femmes » qui obtient en 2008 le vote d'une loi qualifiant le

²⁷⁵ 440 hameaux et villages sont rayés de la carte !

²⁷⁶ Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 143.

²⁷⁷ Appuyé par la Banque mondiale pour la réalisation d'un méga-projet d'infrastructure

²⁷⁸ Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 154-55.

²⁷⁹ Pour reprendre et faire références au travail de J. Falquet à propos des « Hommes en armes et femme de service »

²⁸⁰ « Sur le modèle notamment, du premier Tribunal international sur les crimes contre les femmes, réuni à Bruxelles en 1976 ». Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 160.

²⁸¹ « le général Otto Pérez Molina, ex responsable militaire dans le triangle Ixil (Quiché) où ont eu lieu les pires exactions, et soutien du coup d'Etat de Ríos Montt pendant la guerre ». Falquet 161.

féminicide de crime. Pourtant, la faiblesse du système juridique et policier du Guatemala ne permet pas d'endiguer les assassinats dont le nombre s'élève en 2010 à plus d'un millier de personnes. Et enfin, citons encore « l'Association de femmes indiennes de Santa Maria de Xalapán » (Amismaxaj), fondée par des femmes issues du monde rural de différents peuples Maya qui, « à partir de cette double expérience de défense du corps des femmes comme leur premier territoire et de défense du territoire communautaire », ²⁸² donneront naissance au courant du « féminisme communautaire » en 2010. ²⁸³

De cette manière, le féminisme communautaire :

« Permet de théoriser le lien entre les violences patriarcales, coloniales, racistes et capitaliste-néolibérales contre les femmes indiennes 1) avant la colonisation, 2) à l'époque coloniale, 3) dans les processus contre-révolutionnaires et 4) dans le projet néolibéral. Au-delà, il propose une analyse globale qui fait apparaître les liens entre extractivisme, militarisation, guerre et (re)colonisation – en inscrivant la logique néolibérale actuelle dans l'histoire longue de l'usage patriarcal et raciste de la violence. » ²⁸⁴

L'ouvrage de J. Falquet se termine donc par l'analyse des cas de féminicides au Guatemala qui, grâce au travail acharné de divers mouvements féministes, nous permet de comprendre et de prendre conscience de l'existence d'un *continuum des violences* depuis la colonisation jusqu'à l'extractivisme néolibéral contemporain. ²⁸⁵

En conclusion, l'analyse de ces différents cas de violence et de guerre, à travers le décryptage de ces cas divers et hétérogènes, nous montre bien la logique commune qui les soutient et qui les lie : la progression de la *mondialisation néolibérale* et l'essaimage de ses logiques. « Cet état paradoxal et instable dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui », J. Falquet le résume sous le nom de « Pax neoliberalia ». ²⁸⁶

²⁸² Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, 163.

²⁸³ Falquet, 160-63.

²⁸⁴ Falquet, 166.

²⁸⁵ Falquet, 169.

²⁸⁶ Falquet, 23.

3.4. « La *combinatoire straight*, ‘race’, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. » - 2016 ²⁸⁷

Si cet article a été choisi pour compléter l’œuvre de Jules Falquet, c’est parce que, non seulement il permet de re-situer l’ensemble de son travail de manière synchronique et diachronique, mais aussi parce qu’il permet de le replacer en articulation et en complément avec ceux de C. Guillaumin et de P. Tabet. Concrètement, après avoir expliqué et repris chronologiquement les théories des féministes matérialistes (entre autres) sur lesquelles J. Falquet se fonde, je tenterai une nouvelle approche de son texte²⁸⁸ en mettant en exergue ses propres concepts. L’objectif étant de saisir comment s’opèrent, dans le système de la mondialisation néolibérale, la production et la réorganisation de la main d’œuvre, de déterminer qui est au commandement et pourquoi les femmes les moins privilégiées de la planète sont les premières visées.

Cette analyse vise donc quatre objectifs. Dans un premier temps, celui de retracer les différentes contributions des féministes matérialistes et d’autres chercheuses à la compréhension du fonctionnement du « travail de reproduction sociale, l’extorsion de travail et l’histoire de l’accumulation. »²⁸⁹ Dans un second temps, de définir le concept de *travail considéré comme féminin*, comment il a été construit et pourquoi il est entretenu encore aujourd’hui. Dans un troisième temps, d’expliquer le concept des *vases communicants* à partir de l’analyse de C. Guillaumin, à propos de la double contradiction entre *appropriation* individuelle et collective et *appropriation* et exploitation. Et enfin, celui de la *combinatoire straight* qui, en complément des concepts précédents, referme l’analyse de la réorganisation mondiale de la main d’œuvre en révélant le processus de production et d’échanges d’individus en tant que « *corps-machine-à-force-de-travail* » ainsi que l’imbrication des rapports sociaux de sexe, de ‘race’ et de classe.

A propos de l’évolution du travail de reproduction sociale dans la *mondialisation néolibérale*, J. Falquet se base dans un premier temps sur les travaux de C. Guillaumin autour de la dénaturalisation de la « ‘race’ » et du sexe. Ces travaux lui sont utiles dans le sens où ils permettent de remettre en cause l’idéologie naturaliste²⁹⁰ qui sous-tend et organise les rapports sociaux entre les sexes et, par conséquent, prolonge dans la *mondialisation néolibérale*, l’*appropriation*

²⁸⁷ Falquet, « La *combinatoire straight*. Race, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. »

²⁸⁸ « La *combinatoire straight*, ‘race’, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. »

²⁸⁹ Falquet, « La *combinatoire straight*. Race, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. », 75.

²⁹⁰ Idéologie qui tend à ancrer l’existence d’une supposée différence naturelle –entre les sexes et les ‘races’ - qui justifierait les inégalités sociales.

individuelle et collective des femmes par la classe des hommes (rapport de domination) en tant que *machine-à-force-de-travail*. Elle poursuit ensuite avec : 1) les travaux des féministes socialistes états-uniennes qui ont mis en évidence l'imbrication des rapports de 'race', de classe et de sexe comme indissociables du point de vue des expériences vécues par les femmes, mais aussi la profondeur historique de leurs liens ; 2) ceux des féministes marxistes européennes dans les années 1980 qui ont établi le lien historique entre travail de reproduction sociale et accumulation au niveau international ; 3) l'analyse d'Evelyn Nakano Glenn qui a révélé dans les années 1990, le ciblage systématique de groupes précis pour l'accomplissement des tâches de reproduction sociale ; 4) celui de Sylvia Federici en 2014 qui, grâce à ses recherches autour de la « chasse aux sorcières » en Europe, a permis de dénoncer « le confinement des femmes dans l'espace domestique et le travail de reproduction sociale gratuit permettant le processus d'accumulation primitive » ; et 5) les analyses des féministes décoloniales d'Abya Yala qui ont mis en avant la racialisation et la sexualisation de la main d'œuvre comme conséquence de la colonisation européenne et permettant l'organisation du travail dès les premiers moments du capitalisme.²⁹¹

C'est donc sur base des résultats de ses prédécesseuses que J. Falquet s'interroge sur deux phénomènes actuels de la mondialisation libérale : la réorganisation du travail à l'échelle mondiale et l'imbrication des rapports sociaux en lien avec les transformations néolibérales.

Comme nous l'avons vu plus tôt, le système néolibéral a provoqué « l'effondrement des sociétés socialistes et la rupture du pacte social-démocrate »²⁹², engendrant ainsi une profonde crise du travail reproductif. C'est pourquoi réorganiser l'allocation de la main d'œuvre au niveau mondial est devenu un enjeu majeur pour pouvoir continuer à assurer le travail de production et de reproduction de la force de travail. De toute évidence, il semble que c'est pour cette raison qu'« une partie de plus en plus importante du « travail dévalorisé » et « *travail considéré comme féminin* », à savoir le travail domestique, procréatif, de *care* et sexuel, soient sortis du cadre conjugal-familial classique pour être mis sur le marché du travail. »²⁹³ Sans oublier que, comme l'a déjà souligné J. Falquet, la *division sexuelle du travail* entre les « hommes en armes et les femmes de services »

²⁹¹ Falquet, « *La combinatoire straight*. Race, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. », 78-79.

²⁹² Jules Falquet, « Le capitalisme néolibéral, allié des femmes ? Perspectives féministes matérialistes et imbricationnistes. », s. d., 7.

²⁹³ Jules Falquet, « Femmes de ménage, loueuses d'utérus, travailleuses du sexe et travailleuses du *care*. Le "dés-amalgame conjugal" en contexte néolibéral : libération ou nouvelles formes d'*appropriation* ? », Document de Travail du MAGE, 2014, 2, https://www.researchgate.net/publication/285636111_La_regle_du_jeu_Repenser_la_formation_des_rapports_sociaux_desexe_de_classe_et_de_race_dans_la_mondialisation_neolibérale.

reste toujours d'actualité dans la *mondialisation néolibérale*. Néanmoins, il est impératif et primordial, selon elle, de penser cette réorganisation néolibérale du travail au regard des différents rapports sociaux de sexe, de 'race' et de classe.

Par ailleurs, il est également important d'analyser le rôle que joue cette dynamique depuis l'histoire coloniale jusqu'à ses prolongements dans notre monde actuel. Ceci l'amène par conséquent à réfléchir les « transformations néolibérales de l'imbrication des rapports sociaux, en les inscrivant dans l'histoire longue de la colonisation, de la traite et de l'esclavage à partir de 1492. »²⁹⁴

On constate alors que les personnes réquisitionnées pour faire ce qu'on considère souvent comme le « sale boulot » sont toujours et systématiquement les personnes les moins privilégiées de la planète, c'est-à-dire majoritairement les femmes (du Sud) précarisées et racisées dont les conditions de travail et le salaire sont loin d'être identiques à ce que l'on retrouve dans le salariat classique. Selon J. Falquet, avec la *mondialisation néolibérale*, on assiste à la mise en œuvre d'une nouvelle forme de travail intermédiaire qu'elle appelle « travail dévalorisé » puisqu'il n'est « ni gratuit ni salarié. »²⁹⁵

Dans la poursuite de ces réflexions, J. Falquet propose plusieurs concepts qui permettent d'analyser la réorganisation du travail à l'échelle mondiale et ce, en lien surtout avec la situation et la place toute particulière vécue et occupée par la classe des femmes.

Le premier concept est celui de ***travail considéré comme féminin*** qui permet de prendre en compte l'ensemble du travail invisible fourni majoritairement par les femmes.²⁹⁶ Il comprend le travail domestique mais aussi ce que P. Tabet a réussi à définir comme étant de véritables travaux c'est-à-dire, la production et l'éducation des enfants ainsi que l'accomplissement de services sexuels. Il permet aussi de dénaturiser ce type de travail réservé stratégiquement aux femmes en prouvant que, dans la *mondialisation néolibérale*, les travailleur·euse·s qui le réalisent sont aussi des hommes non privilégiés par la classe et/ou 'la race'. Ce concept permet ainsi de :

²⁹⁴ Falquet, « La combinatoire straight. Race, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. », 79.

²⁹⁵ Jules Falquet, « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de "race" dans la mondialisation néolibérale. », Elsa Dorlin. *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, collection Actuel Marx Confrontation, 2009, 189.

²⁹⁶ J. Falquet cite pour exemple : l'épouse, les femmes de ménages, les prostitué·e·s, les mères porteuses, les cuisinièr·e·s, les instituteur·trice·s, les infirmier·e·s, et tout une armée de travailleur·euse·s semi-invisible qui inclut aussi bien des fonctionnaires et des professions libérales que toutes sortes de travailleur·euse·s à la sauvette, souvent migrant·e·s et précarisé·e·s. « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de "race" dans la mondialisation néolibérale. », 190.

« Dépasser les réflexions en termes identitaires, séparés et centrés sur l'individu, souvent naturalisantes, qui empêchent de penser la multi-positionnalité des sujets sociaux et surtout les transformations permanentes des contours des classes sociales de sexe, de « 'race' » et de classe – c'est-à-dire la co-formation des rapports sociaux, sous l'effet d'âpres et incessantes luttes de pouvoir et de résistances individuelles mais surtout collectives. »²⁹⁷

Vu sous cet angle, l'argument de la « nature » ne peut continuer à tenir debout, tandis que les systèmes juridique et politique qui assignent les individus à une place bien particulière au sein des rapports de pouvoir sautent aux yeux.²⁹⁸

Le deuxième concept est celui des **vases communicants** pour lequel elle s'est référée au concept de *sexage* de C. Guillaumin et plus exactement à la double contradiction qu'elle pose entre d'un côté, *appropriation* collective et individuelle et de l'autre, *appropriation* (*sexage*) et exploitation (salarial). Elle y ajoute également le concept du *travail considéré comme féminin* qui prouve, en s'appuyant sur le premier, que si les femmes ont pu s'émanciper du cadre conjugal-familial et donc sortir de l'*appropriation* privée en rentrant sur le marché du travail, leur situation est loin de s'être améliorée. Au contraire, on remarque que « les différentes formes d'*appropriation* collective convergent vers les mécanismes d'exploitation, eux-mêmes transformés dans un sens qui les fait ressembler chaque fois davantage à l'*appropriation*. »²⁹⁹

De cette manière, J. Falquet peut repenser le raisonnement de C. Guillaumin qui voyait à l'époque le dés-amalgamage comme une avancée positive pour les femmes. Elle démontre, en effet, grâce à son analyse de la *mondialisation néolibérale* et des transformations qu'elle a engendrées que, ni le dés-amalgamage, ni l'entrée sur le marché du travail ne peuvent constituer des moyens efficaces pour les femmes de s'émanciper des rapports d'*appropriation*. Il suffit simplement pour le comprendre de regarder les sommes modiques qu'elles peuvent retirer de la vente de leurs services sur le marché, poussant parfois certaines d'entre elles à retourner dans l'institution familiale-conjugale pour espérer une situation plus vivable (on pense notamment ici aux femmes qui se

²⁹⁷ Falquet, « Le capitalisme néolibéral, allié des femmes ? Perspectives féministes matérialistes et imbricationnistes. », s. d., 190.

²⁹⁸ Falquet, « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de "race" dans la *mondialisation néolibérale*. », 190-191.

²⁹⁹ Falquet, « Le capitalisme néolibéral, allié des femmes ? Perspectives féministes matérialistes et imbricationnistes. », s. d., 9-10.

mariant « pour les papiers »).³⁰⁰ J. Falquet affirme d'ailleurs que seules les femmes non-racisées et non-prolétarisées peuvent réellement espérer s'émanciper de l'*appropriation* privée en entrant dans la sphère professionnelle.

Ces deux concepts³⁰¹ l'amèneront finalement à révéler l'existence d'une véritable dynamique entre les différents rapports sociaux (sexe, 'race' et classe) qu'elle appelle des *vases communicants* :

« L'image des *vases communicants* permet de comprendre [...] qu'il existe historiquement des rééquilibrages incessants des différents modes d'obtention du travail : exploitations, *appropriations* individuelles, *appropriations* collectives. Les rapports de sexe et de « 'race' » (tous deux organisés autour de l'*appropriation*) se renforcent ou s'affaiblissent à mesure que l'*appropriation* évolue vers l'exploitation (c'est-à-dire les rapports de classe) ou s'en éloigne, et simultanément selon comment évolue l'*appropriation* individuelle par rapport à l'*appropriation* collective. »³⁰²

De plus, le concept des *vases communicants*, couplé au phénomène réel et croissant des migrations, permet aussi à J. Falquet de prouver le lien existant entre les politiques migratoires internationales et notamment la transformation des migrations féminines. Car ce sont ces politiques qui, en régissant le statut des migrant·e·s et en restreignant leurs droits et leurs ressources, permettent d'augmenter la réserve, à l'échelle mondiale, de la main d'œuvre bon marché dans le secteur des services et de la reproduction sociale. Et ce, en « organisant de nouveaux groupes de main-d'œuvre qui ne peuvent guère prétendre à une vraie salarisation mais sont idéales pour les formes actuelles d'appropri-exploitation, dont les conditions constituent un mélange complexe entre salariat, servage, sexage et esclavage. »³⁰³ Par conséquent, J. Falquet peut considérer la migration comme étant le véritable moyen de parvenir à la réorganisation néolibérale du travail à l'échelle mondiale et les femmes, les premières victimes tout comme les premières cibles.

Le dernier concept est celui de ***combinatoire straight*** qui, en parallèle du *travail considéré comme féminin*, aide à comprendre comment la moitié de la population est instrumentalisée à réaliser - au-

³⁰⁰ Falquet, « Femmes de ménage, loueuses d'utérus, travailleuses du sexe et travailleuses du *care*. Le "dés-amalgame conjugal" en contexte néolibéral : libération ou nouvelles formes d'*appropriation* ? », 12.

³⁰¹ *Sexage et travail considéré comme féminin*.

³⁰² Falquet, « Le capitalisme néolibéral, allié des femmes ? Perspectives féministes matérialistes et imbricationnistes. », s. d., 9-10.

³⁰³ Falquet, « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de "race" dans la mondialisation néolibérale. », 190-191.

delà du travail productif classique - celui de production de nouveaux « corps-machines-à-force-de-travail ». ³⁰⁴

En effet, au-delà d'assurer la logique néolibérale en réorganisant la division du travail au niveau mondial, comme expliqué précédemment, encore faut-il pouvoir s'assurer de la reproduction d'individus en tant que « corps-machines-à-force-de-travail » afin de disposer de la main d'œuvre nécessaire. C'est là qu'entre en jeu le concept de *combinatoire straight*.

Pour établir ce concept J. Falquet s'est notamment appuyée sur celui de M. Wittig (qui elle-même s'est reposée sur le travail de C. Guillaumin), la « pensée *straight* », qui dénonce l'hétérosexualité comme étant l'idéologie « fondée sur l'affirmation arbitraire et jamais démontrée de l'existence d'une différence sexuelle absolue et irréductible entre deux et seulement deux sexes qui existeraient naturellement. » ³⁰⁵ Pour elle, la supposée binarité des sexes et du genre est une pure construction sociale qui sert à la fois à légitimer le *sexage* autant qu'il en est une conséquence (sa cause principale n'en reste pas moins l'*appropriation*). Cette théorie sociale dominante de la culture occidentale contemporaine « constitue le mécanisme central sur lequel s'appuie le groupe dominant pour s'affirmer comme tel, en construisant socialement un Autre différent – La Femme - [...]. » ³⁰⁶

A son tour, N-C Mathieu va elle aussi compléter le raisonnement de M. Wittig après avoir étudié divers·es personnes, groupes et pratiques issu.e.s de toutes cultures et périodes et pour lequel·le·s la binarité du sexe, du genre et de la sexualité n'est pas la norme. Son analyse lui permet de révéler finalement l'existence de « trois grandes logiques de création sociale des femelles et des mâles, des femmes et des hommes, de l'hétérosexualité et de l'homosexualité (et de leurs innombrables « sous-catégories ») : naturaliste, culturaliste et politique ». ³⁰⁷ Dans le même sens, M. Wittig affirme que l'institution de l'hétérosexualité est « le dispositif politique structurel et central qui permet l'organisation de la distribution et l'exploitation du travail [...] ; « ces institutions, sociales et historiques, façonnent les frontières, les alliances et les oppositions de sexe, de 'race' et de classe. » ³⁰⁸

³⁰⁴ « Entretien avec Jules Falquet : Matérialisme féministe, crise du travail salarié et imbrication des rapports sociaux », *Cahiers du GRM*, n° 10 (2016): 8, <http://journals.openedition.org/grm/839>.

³⁰⁵ Falquet, « La *combinatoire straight*. Race, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. », 82.

³⁰⁶ Ibid.

³⁰⁷ Falquet, 84.

³⁰⁸ Falquet, « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de "race" dans la *mondialisation néolibérale*. », 191.

En l'occurrence, c'est grâce au travail de M. Wittig, de N-C. Mathieu mais également à d'autres chercheuses que J. Falquet peut poursuivre sa réflexion autour des « logiques d'alliance et de filiation » propre à la reproduction des individus et indispensable à la mondialisation néolibérale.³⁰⁹

Il s'agit des travaux de : 1) Nicole-Claude Mathieu³¹⁰ mais cette fois pour avoir souligné « le caractère social de la maternité »³¹¹ ; 2) P. Tabet qui a établi la procréation comme phénomène socialement organisé et pouvant même être considéré dans certains cas comme un travail et 3) Martine Gestin qui, en s'interrogeant sur « les logiques de circulation de l'ensemble des personnes (femmes et hommes), tant horizontalement (alliance) que verticalement (filiation) », ³¹² a mis en exergue que « la capacité à échanger (ou être échangé·e) et à posséder (ou non) par la filiation (et inscrire dans l'ordre social) le produit des activités procréatrices ainsi que les autres biens matériels et symboliques, est éminemment liée à la possession juridique (et culturelle) de soi. »³¹³

Couplé à l'idéologie de l'hétérosexualité et de ses mécanismes, J. Falquet peut maintenant constater que les logiques d'alliance et de filiation opérées entre les individus, pour produire des « corps-machine-à-force-de-travail », n'ont rien de naturelles. Au contraire, celles-ci sont soigneusement organisées par les Etats et les institutions qui produisent et régissent les lois et les règles dans leurs propres intérêts.³¹⁴

Toutes ces analyses ont permis finalement à J. Falquet de poser le concept de *combinatoire straight* comme « l'ensemble de ces institutions et règles qui organisent solidairement l'alliance et la

³⁰⁹ J. Falquet reprend notamment les réflexions féministes décoloniales d'Abya Yala qui dénonce le processus colonial et la construction des nations « métisses » mais aussi les viols massifs et les alliances imposées durant des siècles aux femmes indiennes et noires par des hommes blancs ou plus clairs qu'elle. Mais aussi les travaux de María Lugones qui dénoncent les logiques coloniales obligeant les cultures autochtones et africaines à pratiquer l'hétérosexualité ou encore à s'accoupler avec les hommes autochtones dominants. Falquet, « La *combinatoire straight*. Race, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. », 89.

³¹⁰ Elle aussi figure, comme nous l'avons vu plus tôt, parmi le groupe des fondatrices de Questions féministes et donc du groupe des féministes matérialistes.

³¹¹ Falquet, « La *combinatoire straight*. Race, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. », 87.

³¹² Falquet, 88.

³¹³ Ibid.

³¹⁴ Falquet, 88-89.

filiation [des individus] en fonction de logiques simultanées de sexe, de ‘race’ et de classe » et même, « l’opérateur central de la dynamique simultanée » de ces rapports sociaux.^{315 316}

Conclusion

Si l’émergence de *la sociologie des rapports sociaux de sexe* est liée aux féministes matérialistes qui, en France, lors de la deuxième vague, ont révélé l’existence de rapports sociaux inégalitaires et hiérarchiques entre les classes de sexe et avec eux, l’*appropriation* et l’oppression en bloc de la classe des femmes et de leur corps par celle des hommes, une tension vient cependant obscurcir - et même faire disparaître - ces théories lors du passage de la troisième vague féministe dès les années 1980³¹⁷.

En effet, la posture dite structuraliste des pionnières, en ce qu’elles analysent l’oppression des femmes en tant que classe universelle, va être délaissée par les féministes de la troisième vague qui les jugent trop généralistes : ces théories ne permettraient pas de prendre en compte les différences existantes entre les femmes en elles-mêmes et plus particulièrement la complexité de la vie de certaines femmes à l’ère postcoloniale ! Ceci marque un tournant historique et épistémologique dans l’histoire du féminisme appelé le « tournant culturel »³¹⁸.

De fait, avec l’arrivée du nouveau paradigme post-structuraliste de l’*intersectionnalité*, l’objectif n’est désormais plus d’analyser la structure et les mécanismes globaux de la domination exercée sur les femmes, en tant que catégorie homogène et universelle, mais bien de saisir l’articulation des identités et des inégalités sociales multiples et complexes qui constituent cette catégorie³¹⁹. Ainsi l’analyse matérialiste des classes de sexe est remplacée « par un constructivisme culturel axé sur le genre, dont la variabilité est imputée à d’autres dominations, raciale et de classe. L’on réduit alors le genre à une catégorie sociale construite certes mais à l’extérieur des rapports de domination exercés par les hommes sur les femmes. »³²⁰

³¹⁵ Jules Falquet, « La *combinatoire straight*. Race, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. », 89.

³¹⁶ Pratiquement, ce concept a fait ses preuves lors de la Dixième rencontre lesbienne-féministe d’Abya Yala en 2014 car il a permis d’analyser « les liens entre hétérosexualité, racisme, assignation à tel ou tel type de travail et logiques militaristes de recolonisation. », Ibid, 89.

³¹⁷ Danielle Juteau, « Un paradigme féministe matérialiste de l’intersectionnalité. », *Cahiers du Genre*, n° HS n°4 (mars 2016): 133.

³¹⁸ Jackson, « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire », 16-21.

³¹⁹ Juteau, « Un paradigme féministe matérialiste de l’intersectionnalité. », 130.

³²⁰ Juteau, 131.

Pourtant, Danielle Juteau (sociologue canadienne) s'interroge quant à l'objectivité de cette rupture car les travaux des féministes matérialistes ne sont manifestement pas restés cloisonnés à la seule oppression patriarcale puisque, dès la fin des années 1970, certains d'entre eux dénonçaient déjà l'imbrication de la domination masculine avec d'autres rapports sociaux comme la 'race' et la classe. Xavier Dunezat, abonde lui aussi dans ce sens en mettant en exergue les analyses de C. Delphy sur la *division sexuelle du travail* qui démontrent que « trois rapports sociaux sont alors considérés comme ni plus ni moins transversaux et indissociables dans l'analyse de toute pratique et de tout groupe social : le sexe, la classe et la 'race'. La trilogie race/genre/classe est devenue une affirmation obligée au début de toute réflexion féministe [...]. »³²¹

Dès lors, le concept de l'*intersectionnalité* apparaît bel et bien comme le point d'atterrissage des analyses matérialistes, ce qui permet à D. Juteau d'avancer que les « interconnexions » entre les différents rapports sociaux est un point commun autant du côté des analyses féministes de la deuxième vague que de celui des féministes post-structuraliste de la troisième vague - et non un point de divergence³²². De plus, elle souligne également que c'est grâce à l'apport des féministes matérialistes, qui ont mis au jour l'oppression des femmes en tant que rapport social forgé par le patriarcat et non le capitalisme, que les féministes post-structuralistes ont pu articuler leur théorisation des classes de sexes avec d'autres rapports de domination. D'ailleurs, pour illustrer son propos, D. Juteau utilise le concept d'*appropriation* de C. Guillaumin pour prouver qu'il suffit de prendre en compte les différents « moyens »³²³ - pour assurer cette *appropriation* de la classe des femmes au travers du *sexage* - qu'elle cite dans son analyse pour constater que les rapports d'oppression liés aux classes de sexes sont tout à fait articulables avec les autres rapports sociaux. De ce point de vue, le rapport de sexe ne peut être compris comme un rapport unique déterminé par le seul rapport économique³²⁴.

Cette rupture doit donc se chercher ailleurs que dans les divergences de points de vue et de postures théoriques et politiques. Il semblerait en effet que les contextes géographiques dans lesquels ont

³²¹ Dunezat, « La sociologie des rapports sociaux de sexe : une lecture féministe et matérialiste des rapports hommes/femmes », 185-86. A ce propos, X. Dunezat évoque également le travail de dénaturalisation de sexe et de la 'race' réalisé par C. Guillaumin. Dunezat, 186.

³²² Danielle Juteau, « Un paradigme féministe matérialiste de l'*intersectionnalité*. », *Cahiers du Genre*, n° HS n°4 (mars 2016): 134-135.

³²³ Comme nous l'avons déjà vu plus tôt : « le marché du travail » ; « le confinement dans l'espace » ; « la démonstration de la force » ; « la contrainte sexuelle » et « l'arsenal juridique et le droit coutumier ».

³²⁴ Juteau, « Un paradigme féministe matérialiste de l'*intersectionnalité*. », 137.

évolués ces deux courants y jouent un rôle. Et pour cause, ce que D. Juteau constate c'est que les approches intersectionnelles se sont détachées – en ce qui concerne les rapports sociaux de sexe – des théories matérialistes principalement lorsqu'elles ont émergé « des contextes moins marxisants, comme aux Etats-Unis. »³²⁵

Ceci s'expliquerait par le fait que les mouvements féministes évoluent dans des « bulles », c'est-à-dire dans des contextes différents qui ne rentrent pas en contact les uns avec les autres, et, par conséquent, qui s'ignorent complètement. Selon D. Juteau, le mouvement de l'*intersectionnalité* apparu aux Etats-Unis³²⁶ aurait tendance à déformer, voire même à voiler, les propositions théoriques venues d'ailleurs, ce qui les amène ainsi à croire que le féminisme français ne forme qu'un seul mouvement et qui plus est, composé uniquement de féministes différencialistes ! Voilà qui a donc complètement invisibilisé le travail des féministes matérialistes et projeté au-devant de la scène les concepts de l'idéologie, du sexisme, de l'hétérosexisme, du racisme, « accordant une place centrale au genre comme construit culturel acquis par la socialisation. »³²⁷

Pourtant, certaines féministes qui utilisent le cadre théorique de l'*intersectionnalité* déplorent certaines de ces approches comme, par exemple, le fait de privilégier l'analyse des « identités » et des constructions culturelles au niveau microsociologique plutôt que les « inégalités » et les hiérarchies sociales qui persistent entre les individus au niveau « macro-structurel ». Elles déplorent encore le manque de concordance entre les féministes en ce qui concerne le statut ontologique de l'objet que l'on souhaite analyser (ce que c'est) et/ou la posture épistémologique à adopter selon ce que l'on cherche à comprendre (comment on regarde l'objet)³²⁸. Pour répondre à ces problèmes, certain·e·s chercheur·euse·s proposent des pistes de solution. Sirma Bilge, par exemple, invite à recourir à des « théories plus générales qui contextualisent et historicisent les structures de domination »³²⁹. Sylvia Walby et Meera Nanda, quant à elles, réclament toutes deux l'approche de la hiérarchie structurelle et systémique dans le sens où, non seulement elle permet de prendre en compte des phénomènes globaux comme l'institutionnalisation du racisme, l'héritage de siècles d'esclavage, le colonialisme ou encore l'impérialisme mais aussi, pour éviter de « valoriser les différences qui sont le produit de l'oppression et de l'inégalité ». De plus, il est tout

³²⁵ Danielle Juteau, 135.

³²⁶ Le paradigme de l'*intersectionnalité* est en effet habituellement associé à la pensée afro-américaine. Juteau, 133.

³²⁷ Juteau, 134.

³²⁸ Juteau, 132.132.

³²⁹ Ibid

à fait possible selon elles de « traiter dans leur diversité les situations où se trouvent les femmes dans un contexte local comme dans un contexte global. »³³⁰

D. Juteau propose enfin une alternative qui semble pouvoir réconcilier et prendre en compte les contributions effectives des deux approches. Cette alternative consiste à inclure la théorie des rapports sociaux de sexe à l'analyse intersectionnelle, ce qui permettrait d'évacuer le double problème qu'elle nomme réductionnisme horizontale et verticale : le premier étant l'omission des rapports de sexe comme distincts et le deuxième, la non-prise en compte des structures et des instances institutionnelles qui agissent au sein des rapports de domination. Ces deux dimensions sont, selon elle, primordiales pour comprendre les liens qui structurent une société ainsi que « le degré d'oppression d'un groupe social sur un autre »³³¹.

A la fin de son texte « Un paradigme féministe matérialiste de l'*intersectionnalité* », D. Juteau revient sur deux exemples d'assassinat de masse commis contre des femmes au Canada : le premier contre des femmes autochtones pour lequel le cadre théorique de l'*intersectionnalité* a été utilisé et le second, visant des étudiantes non racisées et non autochtones au sein de leur école où c'est le cadre du féminisme matérialiste qui a été employé.³³² En comparant les deux cadres théoriques utilisés, elle relève que la méthode intersectionnelle cherche plutôt à élucider les facteurs (rapport de classes et rapport colonio-raciste) responsables des différences internes à la « catégorie femme » alors que la méthode matérialiste vise à identifier au niveau structurel, les rapports constitutifs qui composent les différences entre la catégorie homme et la catégorie femme. Pour elle, il s'agit d'un pôle supplémentaire important pour comprendre l'ensemble des rapports sociaux qui peuvent intervenir au sein d'un phénomène et dont les analyses intersectionnelles ne peuvent se passer³³³. Par conséquent, « en optant pour le paradigme féministe matérialiste de l'*intersectionnalité*, on opte pour un paradigme qui envisage un crime contre des femmes comme un crime contre une « [...] classe sociologiquement définie dans un rapport d'oppression, matériel et historique [...] »³³⁴

³³⁰ Jackson, « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire », 21.

³³¹ Annie Bidet-Mordrel, Elsa Galerand, et Danièle Kergoat, « Analyse critique et féminismes matérialistes. Travail, sexualité(s), culture », *Cahiers du Genre* HS 4, n° 3 (2016): 13, <https://doi.org/10.3917/cdge.hs04.0005>.

³³² « des femmes qui posséderont un capital permettant d'accéder à des postes bien rémunérés qui leur étaient jadis interdits [...] » Juteau, « Un paradigme féministe matérialiste de l'*intersectionnalité*. », 143.

³³³ Juteau, 138-45.

³³⁴ Juteau, 145.

Etant donné l'ensemble du travail de recherche qui vient d'être exposé ci-dessus, je pense que nous disposons actuellement du recul nécessaire pour élucider la question posée au départ à savoir : « Comment le cadre du féminisme matérialiste analyse-t-il l'appropriation/l'exploitation du corps des femmes ? »

Nous posons en effet l'hypothèse que « l'analyse matérialiste était tout à fait pertinente mais surtout indispensable pour comprendre la société capitaliste et patriarcale dans laquelle nous vivons aujourd'hui, où les inégalités de genre, de classe et de 'race' sont toujours d'actualité ; et les femmes celles qui sont les plus désavantagées et les plus exploitées à l'échelle locale comme mondiale. »

La conclusion générale que nous pouvons tirer est que l'oppression subie par les femmes dans le monde est fondée et légitimée par l'idéologie naturaliste : l'existence d'une différence fondamentale et naturelle entre les hommes et les femmes qui justifie une hiérarchie entre ces deux catégories en réduisant les femmes à l'état d'objet. De ce fait, si la question de l'exploitation du corps des femmes était mise en avant dans notre hypothèse, force est de constater que cette idéologie porte véritablement sur le corps physique et biologique en lui-même.

Les conséquences de cette idéologie socialement construite s'observent et s'étudient au travers des rapports sociaux de sexe qui s'opèrent entre ce que les féministes matérialistes ont identifié comme étant la classe des hommes et la classe des femmes.

Ces rapports se traduisent par une relation de pouvoir exercé par les dominants (la classe des hommes) sur les dominées (la classe des femmes) et prennent forme avec l'*appropriation* individuelle et collective, qui comprend non seulement la force de travail mais surtout le corps des femmes dans leur entièreté.

Au niveau économique, cette appropriation vise la création de « corps-machine-à-force-de-travail ». Un objectif poursuivi par la classe dominante, depuis l'époque féodale en passant par celle de la colonisation et jusqu'à aujourd'hui dans ce que Jules Falquet appelle la *mondialisation néolibérale*, afin de réaliser, d'accumuler et d'assurer un maximum de profit.

Avec le travail spécifique de recherche sur la *mondialisation néolibérale* qu'elle a mené, J. Falquet nous démontre tout d'abord que, l'oppression des femmes est toujours d'actualité et ne cesse d'être revisitée pour continuer à pouvoir perpétuer la dynamique de l'*appropriation* collective indispensable au système. Ensuite que les rapports sociaux de sexe doivent être imbriqués avec

ceux de ‘race’ et de ‘classe’ pour saisir les contextes et les conditions de vie, souvent différent·e·s et parfois opposé·e·s, subies au sein même de la classe des femmes. Mais aussi, qu’il est fondamental de concevoir cette oppression en y appliquant le concept des *vases communicants* et de la *combinatoire straight* si l’on veut comprendre comment la mondialisation néolibérale parvient à réorganiser le travail de production et de reproduction sociale à l’échelle mondiale et les logiques utilisées pour reproduire la main-d’œuvre nécessaire.

Enfin, une clé supplémentaire que les féministes matérialistes nous donnent pour compléter l’analyse est de nous révéler le rôle crucial que jouent les Etats et les institutions internationales dans la pérennisation de cette idéologie et de ses conséquences, en érigeant des lois et en prenant des mesures (parfois violentes) allant à l’encontre des femmes et de leur liberté légitime à disposer de leur propre corps.

Pour ma part, si je devais poursuivre ce travail je commencerais tout d’abord par y ajouter les résultats des autres féministes matérialistes comme Nicole-Claude Mathieu, Christine Delphy ou encore Monique Wittig (entre autres), avant de réaliser une synthèse générale de l’ensemble du courant du féminisme matérialiste en regard de notre question de recherche.

Par ailleurs j’approfondirais également les analyses autour de l’instrumentalisation du corps des femmes à la reproduction : l’étude des politiques démographiques, sociales, économiques, etc. mise en place en faveur ou non de la procréation au niveau national et international ainsi que, l’analyse des systèmes artificiels utilisés pour la procréation (leur évolution, les politiques qui les prônent et les encouragent et comment les décisions politiques sont traduites dans la société, les profits engendrés, etc.).

Et enfin, vu le manque d’articles scientifiques disponibles sur le sujet, je pense qu’il serait tout à fait indispensable d’étudier aussi l’évolution des pratiques liées à la prostitution et notamment la cyberprostitution qui est un fardeau aujourd’hui pour les femmes qui n’ont pas d’autres choix que d’utiliser leur corps pour pouvoir survivre. D’autant plus que ces pratiques ne cessent de se diversifier et de s’amplifier avec le développement continu des nouvelles technologies et des moyens de communication.

BIBLIOGRAPHIE

- Abreu Maira, Falquet Jules, Fougeyrollas-Schwebel Dominique *et al.*, « Colette Guillaumin. Penser la race et le sexe, hier et aujourd'hui », *Cahiers du Genre*, n°68 (2020/1) : 15-53.
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2020-1-page-15.htm>.
- Bergeret, Agnès. « Conflit foncier, reconfiguration territoriale et valeurs de la terre dans les montagnes de Cahabón (Guatemala). » *Revue de géographie alpine*, Montagnes et conflictualité : le conflit, facteur d'adaptations et d'innovations territoriales, n° 104-1 (2016). <https://doi.org/10.4000/rga.3199>.
- Annie Bidet-Mordrel, Elsa Galerand, et Danièle Kergoat, « Analyse critique et féminismes matérialistes. Travail, sexualité(s), culture », *Cahiers du Genre* HS 4, n° 3 (2016): 5-27,
<https://doi.org/10.3917/cdge.hs04.0005>.
- Depauw, Pierre-Alain. « Le Vlaams Belang invite les Flamands à faire plus d'enfants et lance la campagne "Les nouveaux arrivants, nous les faisons nous-mêmes". » *Médias-Presse-Info*, 11 janvier 2018.
- Xavier Dunezat, « La sociologie des rapports sociaux de sexe : une lecture féministe et matérialiste des rapports hommes/femmes », *Cahiers du Genre* HS 4, n° 3 (2016): 175-98,
<https://doi.org/10.3917/cdge.hs04.0175>.
- Falquet, Jules. *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*. Paris : La Dispute, 2008, (Le genre du monde).
- Falquet, Jules. « Femmes de ménage, loueuses d'utérus, travailleuses du sexe et travailleuses du care. Le « Dés-amalgame conjugal » en contexte néolibéral : libération ou nouvelles formes d'appropriation ? ». Communication au colloque international Travail, care et politiques sociales, débats France Brésil, São Paulo, 26 et 27 août 2014, Université de São Paulo, Rio de Janeiro, 28 et 29 août 2014, Université fédérale de Rio de Janeiro. Institut de Philosophie et de Sciences sociales, 2014. Document de travail du MAGE, n°18.
https://www.researchgate.net/publication/285636111_La_regle_du_jeu_Repenser_la_configuration_des_rapports_sociaux_desexe_de_classe_et_de_race_dans_la_mondialisation_n_eolibérale.
- Falquet, Jules. « La combinatoire straight. Race, classe, sexe et économie politique : analyses matérialistes et décoloniales. » *Cahiers du Genre*, n° HS n°4 (mars 2016) : 73-96.
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2016-3-page-73.htm>.

- Falquet, Jules. « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de « race » dans la mondialisation néolibérale ». Paru dans : Elsa Dorlin (avec la collaboration d'Annie Bidet), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, PUF 2009, collection Actuel Marx Confrontation. Consulté le 18 mars 2021. <https://julesfalquet.com/articles/articles-en-francais/chapitres-douvrages/la-regle-du-jeu-repenser-la-co-formation-des-rapports-sociaux-de-sexe-de-classe-et-de-race-dans-la-mondialisation-neoliberale/>.
- Falquet, Jules. « Le capitalisme néolibéral, allié des femmes ? Perspectives féministes matérialistes et imbricationnistes ». Verschuur, Christine, et al. *Sous le développement, le genre*. (2015) : 365-387. <http://books.openedition.org/irdeditions/8798>.
- Falquet, Jules. « Les mouvements sociaux dans la mondialisation néolibérale : imbrication des rapports sociaux et classe des femmes (Amérique latine-Caraïbes-France) ». Sous la direction d'Anne-Marie Devreux, Université Paris 8 St Denis, 2012.
- Falquet, Jules. *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*. Donnemarie-Dontilly : Editions iXe, 2016.
- Federici, Silvia. *Caliban et la Sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*. Paris : Entremonde et Senonevero, 2014.
- Guillaumin, Colette. « Le corps construit. » In *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature.*, iXe éd., 113-136, 2016.
- Guillaumin, Colette. « L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel. » *Persée*, Publications de l'institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, n° 2 (1972): 3-247. https://www.persee.fr/doc/ierii_1764-8319_1972_mon_2_1.
- Guillaumin, Colette. « Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'appropriation des femmes. » In *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature.*, iXe éd., 16 -47. Donnemarie-Dontilly, 2016
- Guillaumin, Colette. « Pratique du pouvoir et idée de Nature. Le discours de la Nature. » In *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature.*, iXe éd., 47-78. Donnemarie-Dontilly, 2016
- Handman, Marie-Elisabeth. « L'œuvre de Paola Tabet, ou l'art de renverser le sens commun », *Cahiers du Genre* n°63 (2017/2) : 187-203. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2017-2-page-187.htm>
- Stevi Jackson, « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire », trad. par Françoise Armengaud, *Nouvelles Questions Féministes* 28, n° 3 (2009): 16-33, <https://doi.org/10.3917/nqf.283.0016>.

- Juteau, Danielle. « Un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité. » *Cahiers du Genre*, n° HS n°4 (mars 2016): 129-49.
- Kaplanian, Patrick. « Paola Tabet. La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps », *L'homme* (2001) : 158-159. <https://doi.10.4000/lhomme.6470>.
- Martin, Hélène, Séverine Rey, Paola Tabet. "Creuser Des évidences Toutes Naturalisées Entretien Avec Paola Tabet." *Nouvelles Questions Féministes* 27, n°3 (2008) : 127-37. <http://www.jstor.org/stable/40620464>.
- Masson, Sabine. « Travail en débat, travailleuses invisibles. Quelques enjeux sexués autour de la redéfinition du « travail ». » *Cahiers du Genre*, n° 26 (1999) : 13-32.
- Naudier Delphine, Soriano Éric. « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l'analogie », *Cahiers du Genre* n°48 (2010/1) : 193-214. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2010-1-page-193.htm>.
- Petteni, Oriane et Wustefeld, Sophie. « Entretien avec Jules Falquet : Matérialisme féministe, crise du travail salarié et imbrication des rapports sociaux », *Cahiers du GRM* 10 (2016). <https://doi.org/10.4000/grm.839>.
- Tabet, Paola. *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris : L'Harmattan, 2004.
- Tabet, Paola. « Fertilité naturelle. Reproduction forcée. » Dans N-C Mathieu, *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, 61-146. Paris : Editions de l'école des hautes études en sciences sociales, 1985, (Cahiers de l'Homme).
- Tabet, Paola. *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. L'Harmattan. Bibliothèque du féminisme. Paris, 2004.
- Tabet, Paola. « Les mains, les outils, les armes. » *L'Homme*, Les catégories de sexe en anthropologie sociale, tome 19, n° 3 et 4 (1979) : 5-61. <https://doi.org/10.3406/hom.1979.367998>.
- Tahon, Marie-Blanche. « Les rapports sociaux de sexe ». In *Sociologie des rapports de sexe*, Presses universitaires de Rennes., 2004. <http://books.openedition.org/pur/24325>.
- Trachman, Mathieu. « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet. » *Genre, sexualité & société*, n° 2 (2009)

